

## **Développement d'une Résilience Inclusive aux Changements Climatiques et aux Catastrophes au Bénin (Projet DERICC-Benin)**



### **PLAN D' ACTIONS COMMUNAUTAIRE D'ADAPTATION COMMUNE DE SAVE**

**Réalisée par :**

**Dr BLALOGOE Parfait**

Coordonnateur

**Dr AKOGNONGBE Arsène J. S.**

Chercheur Principal

**DOSSA A. K. Benjamin**

Animateur Glazoué/Savè

Décembre, 2021

## Sommaire

Sigles et abréviations.....	4
Résumé.....	5
Introduction.....	10
2. Méthodologie.....	10
2.1. Préparation de la mission/implémentation des outils du CVCA.....	10
2.2. Réalisation du diagnostic.....	11
2.2.1. Données collectées.....	11
2.2.2. Echantillonnage.....	12
3. Présentation du secteur d'étude.....	13
3.1. Présentation générale.....	13
3.2. Caractéristiques biophysiques de la commune.....	15
3.2.1. Relief et Climat.....	15
3.2.2. Sols et végétation.....	15
3.2.3. Réseau hydrographique.....	16
3.3. Caractéristiques démographiques.....	16
3.3.1. Evolution de la population de la commune de Savè.....	16
3.3.2. Principales activités menées par les populations.....	17
3.4. Barrières à la promotion du genre.....	19
3.5. Profil historique de la commune de Savè.....	24
4. Principaux moyens de subsistance et modes d'existence.....	27
4.1. Principaux risques et Matrice de vulnérabilité.....	28
4.2. Impacts des changements climatiques (hommes, femmes, jeunes et personnes handicapées).....	30
4.2.1. Impacts des changements climatiques.....	30
4.3. Forces et faiblesses des mesures actuelles d'adaptation.....	34
4.4. Réponses (institutionnelles, techniques) mises en œuvre par les pouvoirs publics (municipalité, Etat).....	37
5. Stratégies communautaires d'adaptation.....	38
5.1. Inventaire des stratégies par acteur (hommes, femmes, jeunes, personnes handicapées et jeunes).....	38
5.2. Options d'adaptation et de renforcement de la résilience des groupes vulnérables.....	44
6. Options prioritaires pour les plans d'action communautaires d'adaptation axés sur la résilience des femmes.....	44
7. Besoins en renforcement des capacités pour la mise en œuvre du PACA.....	45
Conclusion.....	56

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Liste des groupements de la Commune de Savè .....	13
Tableau 2 : Décisions prises au sein des foyers de la commune de Savè.....	21
Tableau 3 : Journée Type des femmes et des hommes dans la Commune de Savè .....	23
Tableau 4 : Synthèse des activités et de la masse horaire en fonction de l'homme et de la femme dans la commune de Savè.....	24
Tableau 5 : Ressources impactées par les différents risques dans la commune de Savè.....	28
Tableau 6 : Acteurs impactés par les différents risques dans la commune de Savè.....	29
Tableau 7 : Impacts des changements climatiques sur les communautés .....	30
Tableau 8 : Forces et faiblesses des mesures actuelles d'adaptation.....	35
Tableau 9 : Stratégies d'adaptation par bénéficiaires.....	39
Tableau 10 : Classement des options d'adaptation prioritaires .....	45
Tableau 11 : Plan d'actions annuel de mise en œuvre du PACA de Savè .....	47

## Liste des figures

Figure 1 : Situation géographique de la Commune de Savè.....	14
Figure 2 : Variabilité mensuelle des hauteurs de pluie à Savè de 1965 à 2015.....	15
Figure 3 : Evolution démographique de la Commune de Savè .....	16
Figure 4 : Contrôle et accès des ressources dans la commune de Savè.....	19
Figure 5 : Proportion des décisions prises au foyer par l'homme et la femme dans la Commune de Savè .....	20
Figure 6 : Impacts de la forte chaleur sur les activités en fonction des couches vulnérables.....	32
Figure 7 : Impacts de la sécheresse prolongée sur les activités en fonction des couches vulnérables ..	32
Figure 8 : Impacts de l'inondation des champs sur les activités en fonction des couches vulnérables .	33
Figure 9 : Impacts des vents forts sur les activités en fonction des couches vulnérables.....	33

## **Sigles et abréviations**

<b>ATDA</b>	: Agence Territoriale de Développement Agricole
<b>CAPEB ONG</b>	: Centre d'Action pour la Protection de l'Environnement et la Santé
<b>CERPADEC</b>	: Centre d'Etudes Régionales pour la Promotion de l'Agriculture Durable et du Développement Commun
<b>CES</b>	: Conservation des Eaux et des Sols
<b>CREDEL ONG</b>	: Centre de Recherche d'Expertise et de Développement Local
<b>CVCA</b>	: Climate Vulnerability and Capacity Analysis (CVCA)
<b>DDAEP</b>	: Direction Départementale de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
<b>DERICC</b>	: Développement d'une Résilience Inclusive face aux Changements et Catastrophes
<b>FADEC</b>	: Fonds d'Appui au Développement des Communes
<b>FAO</b>	: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
<b>IMF</b>	: Institution de Micro Finance
<b>MAEP</b>	: Ministère de l'Agriculture de l'élevage et de la Pêche
<b>MDAEP</b>	: Ministère du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective
<b>PACA</b>	: Plan d'Actions Communautaire d'Adaptation
<b>PADMAR</b>	: Projet d'Appui au Développement du Maraîchage
<b>PDC</b>	: Plan de Développement Communal
<b>Projet ACCESS</b>	: Projet d'Appui aux Communes et Communautés pour l'Expansion des Services Sociaux
<b>Projet WACA</b>	: Programme de Gestion du Littoral Ouest-Africain
<b>PTF</b>	: Partenaires Techniques et Financiers
<b>ZAE</b>	: Zone Agro-Ecologique

## Résumé

Le Bénin comme la plupart des pays côtiers de l'Afrique de l'ouest bénéficie d'un potentiel agricole important qui occupe un nombre élevé de citoyennes. Les activités de beaucoup d'autres personnes sont liées au secteur de l'agriculture. Cependant, les paysans qui sont les premiers concernés ont des difficultés à s'épanouir. Parmi les multiples causes de la baisse de leurs revenus, il y a la baisse des rendements liée à la dégradation des terres de culture. La condition d'exercice de l'activité agricole est par ailleurs influencée par les effets des changements climatiques. En dehors des terres qui se dégradent, les autres composantes de l'environnement subissent aussi une dégradation et des perturbations qui rendent difficiles les conditions d'exercice des activités économiques et de vie des hommes.

Le département des Collines au Bénin et en l'occurrence la Commune de Savè dont les traits caractéristiques font d'elle une région homogène qu'on peut qualifier d'un « territoire de développement » n'échappe pas à cette situation. La gestion administrative au Bénin confère aux organisations Non Gouvernementales (ONG) le statut de collectivité territoriale qui exerce un certain nombre de compétences. Au nombre de ces compétences, figure la valorisation et la gestion efficiente et efficace de certaines ressources naturelles et de l'environnement. Pour l'exercice de leurs compétences, plusieurs organisations nationales et internationales ont décidé de mener des actions pour faire face aux enjeux de la dégradation des terres agricoles et des effets liés aux changements climatiques. Pour ce faire, le Centre de Recherche et d'Expertise pour le Développement Local (CREDEL ONG) a conçu et vulgarisé à travers deux communes du Département des Collines, la mise en œuvre du projet pour le renforcement du niveau de résilience des femmes et des autres groupes vulnérables face aux changements climatiques et aux catastrophes. Ce projet est monté en réponse à l'appel à proposition lancé par le CRDI.

L'obtention des différentes données sur le terrain pour le compte de ce projet a été possible grâce à des séances d'apprentissages composés des neuf (9) outils de l'approche Analyse de la Vulnérabilité et Capacité d'Adaptation (CVCA) qui se sont déroulées avec les groupements mixtes. Le déroulement de l'outil sur les options d'adaptations a nécessité un recours sur l'outil chaîne d'impact qui a permis de ressortir chaque option en fonction des impacts directs des risques climatiques majeurs dans la commune de Savè. Les résultats obtenus ont montré que le changement climatique a un impact différent sur les hommes et les femmes, en grande partie du fait de leurs pouvoirs relatifs, de leurs rôles et de leurs responsabilités différenciées selon le sexe au niveau des ménages, des communautés et des sociétés. A l'issue donc du déroulement de l'ensemble des outils du CVCA, plusieurs options d'adaptations ont été recensées pour anticiper et renforcer le niveau de résilience des groupes vulnérables. Comme options d'adaptations prioritaires, il faut :

- ✓ mettre en place un système d'accès aux services climatiques et sur la prévision des dates de début et de fin de saison des pluies ;
- ✓ aménager des bas-fonds et des terres humides pour le développement et la diversification des cultures de contre saison ;
- ✓ restaurer des sols et gestion durable des terres ;
- ✓ former et renforcer les capacités des femmes sur les bonnes pratiques agricoles et de gestion durable des ressources en eau et sur les mesures agro écologiques de résilience aux changements climatiques ;
- ✓ faciliter de l'accès aux crédits agricoles adéquats ;

- ✓ promouvoir et gérer durablement les ouvrages d'aménagement hydro-agricole et d'approvisionnement en eau ;
- ✓ réhabiliter les infrastructures hydrauliques ;
- ✓ mettre à la disposition des femmes, des intrants agricoles adéquats et semences améliorées à cycle court et à haut rendement de maïs, de niébé, de riz et du maraichage.

## **Glossaire**

Cette partie de glossaire présente quelques définitions opératoires qui permettront aux lecteurs de mieux cerner les expressions ou les mots dont le sens prête souvent à confusion.

**Adaptation** : C'est un processus d'ajustement des systèmes écologique, social et économique à un risque climatique constaté ou anticipé, à ses effets et ses impacts. Il désigne un changement de procédures, de pratiques et de structures visant à limiter ou effacer les dommages potentiels ou à tirer bénéfice des opportunités créées par les changements climatiques. Il demande des ajustements afin de réduire la vulnérabilité au changement climatique de certaines communautés, régions ou activités.

**Adaptation aux changements climatiques** : les stratégies, initiatives et mesures individuelles ou collectives (entreprises, associations, etc.) visant, par des mesures adaptées, à réduire la vulnérabilité des systèmes naturels et humains contre les effets réels ou attendus des changements climatiques. L'adaptation aux changements climatiques consiste donc à réduire la sensibilité du système et par conséquent à réduire sa vulnérabilité. Elle décrit l'environnement sociétal du système, comme les ressources financières de la population, son accès aux technologies et aux informations, l'accès aux institutions et groupements, les connaissances locales, etc., qui tous lui permettent de s'adapter.

**Capacité d'adaptation** : la capacité d'un système, d'une communauté, d'un individu à s'adapter aux effets et aux impacts des changements climatiques (y compris la variabilité climatique). Elle dépend essentiellement des ressources économiques, sociale et humaine d'une société.

**Risque climatique** : Probabilité et importance d'occurrence d'une perturbation ou d'un stress dans une région en un temps donné. Exemples de risques climatiques au Bénin : inondations, sécheresse, pluies tardives et violentes, forte chaleur, vents violents, élévation du niveau marin.

**Risque de catastrophe** : la probabilité que surviennent, au cours d'une période donnée, de graves perturbations du fonctionnement normal d'une population ou d'une société dues à l'interaction de phénomènes physiques dangereux avec des conditions de vulnérabilité sociale, qui provoquent sur le plan humain, matériel, économique ou environnemental de vastes effets indésirables nécessitant la prise immédiate de mesures pour répondre aux besoins essentiels et exigeants parfois une assistance extérieure pour le relèvement.

**Aléa** : Dans le contexte de la Réduction des Risques de Catastrophes, un aléa est défini comme un phénomène dangereux, une substance, une activité humaine ou condition pouvant

causer la mort, des blessures ou d'autres effets sur la santé, des dommages aux biens, des pertes de moyens de subsistance et de services, des perturbations socio-économiques, ou des dommages écologiques.

Un aléa climatique est un événement susceptible de se produire et pouvant entraîner des dommages sur les populations, les activités et les milieux. Il s'agit, soit d'extrêmes climatiques, soit d'évolutions à plus ou moins long terme.

**Unités d'exposition** : ce sont les secteurs qui sont sous influences négatives des risques climatiques (agriculture, élevage, ressources en eau, etc.).

**Inondation** : L'inondation est une submersion temporaire, par l'eau, de terres qui ne sont pas submergées en temps normal. C'est un phénomène naturel qui constitue une menace susceptible de provoquer des pertes en vie humaine, le déplacement de populations et des arrêts ou des perturbations des activités économiques. Elle nuit à l'environnement et compromet gravement le développement économique.

**Sécheresse** : Phénomène qui se produit lorsque les précipitations sont sensiblement inférieures aux niveaux normaux enregistrés, et qui provoque des déséquilibres hydrologiques importants néfastes pour les systèmes de production de ressources terrestres.

**Indicateurs d'exposition** : la variable sélectionnée pour mesurer les influences négatives des risques climatiques (agriculture, élevage, ressources en eau, etc.).

**Indicateurs d'impacts** : la variable sélectionnée pour mesurer les conséquences des risques climatiques (agriculture, élevage, ressources en eau, etc.).

**Moyens d'existence** : les aptitudes, les biens (y compris les ressources sociales et matérielles) ainsi que les activités nécessaires (modes d'existence : petits exploitants, commerçants, etc.) pour assurer le bien-être. Un moyen d'existence est durable lorsqu'il permet de faire face aux contraintes et aux chocs, de s'en remettre, de maintenir ou d'améliorer ses capacités et ses biens, que ce soit dans le présent ou dans l'avenir, tout en évitant de porter atteinte aux ressources naturelles. Les moyens d'existence sont basés sur cinq formes de capital (humain, nature, social, physique et financier).

**Vulnérabilité** : selon GIEC (2007), c'est le degré auquel une unité d'exposition est perturbée ou compromise par suite des effets climatiques ; les facteurs socio-économiques et les facteurs physiques étant importants dans la détermination de la vulnérabilité. Elle dépend non seulement de la sensibilité de l'unité mais aussi de sa capacité à s'adapter aux nouvelles conditions climatiques.



La vulnérabilité est aussi le « degré auquel un système est susceptible, ou se révèle incapable, de faire face aux effets néfastes des changements climatiques, notamment à la variabilité du climat et aux conditions climatiques extrêmes. La vulnérabilité est fonction de la nature, de la magnitude et du taux de variation climatique auxquels un système se trouve exposé ; sa sensibilité, et sa capacité d'adaptation » (Adger *et al.*, 2004, Downing *et al.*, 2004).

**Résilience** : la capacité d'un système ou d'une communauté ou société exposée à des aléas, de résister, d'absorber, d'accueillir et de corriger les effets d'un aléa en temps opportun et de manière efficace, notamment la préservation et la restauration de l'essentiel de ses structures essentielles et de ses fonctions de base.

**Changement climatique** : tout changement du climat dû à sa variabilité naturelle ou résultant de l'activité humaine. La Convention-Cadre des Nations-Unies sur les Changements Climatiques définit les changements climatiques comme des « changements qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables ».

## **Introduction**

Au Bénin, l'agriculture occupe plus de 70 % de la population active. Elle contribue à la création de richesse du pays pour 36 % environ. Elle participe aussi à 85 % environ à ce que le pays gagne pour ses exportations. Au Bénin les communautés exploitent les terres surtout en famille, c'est-à-dire des exploitations agricoles de type familial. Il y a aussi quelques fermes modernes installées par des individus privés. Ces deux types de paysans ont des problèmes pour produire en quantité.

Selon le Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (2010) « les fermiers modernes tout comme les exploitations familiales éprouvent de la peine à s'épanouir et pour causes de multiples raisons : dégradation des terres, faible niveau d'aménagement qui ne respecte pas souvent les normes environnementales de conservation, utilisation de pratiques et techniques culturelles non durables, non maîtrise de l'eau, faible capacité d'adaptation aux effets des changements climatiques, non maîtrise des technologies de production des intrants organiques, faible niveau d'encadrement et d'accompagnement des acteurs et jusqu'à un passé récent l'absence d'une politique de financement adapté aux caractéristiques de l'activité agricole ».

Le Département des Collines et en particulier, la commune de Savè est devenue depuis quelques années, un territoire pourvoyeur de terres cultivables. Ce fait est soldé par la migration agricole qui a crédité le nombre d'actifs agricoles dans le Département. Actuellement la dégradation des terres dans le Département des Collines devient de plus en plus perceptible et constitue une menace importante pour la production agricole et la survie des populations.

Ainsi, au cours du processus d'élaboration des documents de planification locale, un accent particulier a été mis sur les enjeux environnementaux, la gestion durable des ressources naturelles et la restauration des terres agricoles dégradées. Le diagnostic posé dans les PDC des communes des collines a permis d'entamer la localisation de quelques zones d'attention particulière en raison du degré très avancé de la dégradation des terres agricoles et la menace que subit le couvert végétal d'une part, et d'autre part d'envisager des interventions pertinentes et concertées à l'échelle du territoire. A ces problématiques viennent encore s'ajouter les changements climatiques dont les effets ne sont pas des moindres.

C'est dans ce cadre que le Centre de Recherche et d'Expertise pour le développement Local (CREDEL ONG) a bénéficié auprès du CRDI un financement suite à un appel à projet pour le renforcement du niveau de résilience des femmes et des autres groupes vulnérables face aux risques climatiques dans les communes de Savè et de Savè. Le présent rapport fait le point d'une description de la manifestation du changement climatique tel que ressenti par les producteurs agricoles de Savè et les différentes options d'adaptations pour anticiper sur les risques climatiques suite aux effets des différents risques climatiques identifiés.

## **2. Méthodologie**

La réalisation du diagnostic en matière des risques liés aux changements et les options d'adaptations convenables a suivi un processus participatif qui a connu l'implication effective de plusieurs acteurs. Au regard de l'étendue des services et tâches proposés dans les TdR, la progression méthodologique s'est articulée autour des phases essentielles suivantes :

**Phase 1** : Préparation de la mission ;

**Phase 2** : Réalisation de l'état des lieux.

### **2.1. Préparation de la mission/implémentation des outils du CVCA**

Il s'agit essentiellement d'une étape de communication, sensibilisation et de prise de contact avec les acteurs concernés. Elle est très importante et déterminante pour la réussite du

processus car elle vise une appropriation du travail à réaliser et des activités du futur plan d'actions ainsi que la grande mobilisation de chacune des deux Communes et des communautés pour sa mise en œuvre ultérieure. Ceci a aussi nécessité des échanges avec des personnes ressources dans le but d'affiner les outils de collecte des données sur le terrain. Les personnes rencontrées sont :

- ✓ le planificateur de la Mairie ;
- ✓ les agents de l'ATDA ;
- ✓ le responsable des groupements de producteur.

## **2.2. Réalisation du diagnostic**

La démarche suivie a permis de collecter le maximum d'information sur les dégâts causés par les risques climatiques, les ressources disponibles et exploitées au sein de la commune. De même l'état de dégradation des terres dans la commune fait partie des informations collectées. A cet effet, plusieurs activités ont été menées.

### **✚ Exploitation des données existantes sur le milieu naturel et le contexte socio-économique**

Sur la base de la revue documentaire (PDC, Plan de Contingence, Rapports d'activités, etc...) et des séances d'apprentissages tenues avec les groupements bénéficiaires, les différentes informations liées aux changements climatiques et de leurs manifestations et impacts ont été collectées, de même que, les différentes ressources exploitées par chaque couche.

### **✚ Réalisation du diagnostic approfondi**

Les études de vulnérabilité et d'adaptation nécessitant surtout une approche participative, il a été fait recours à l'approche participative ou concertée « CVCA » prescrite par CARE International. Au total neuf (9) séances d'apprentissages ont été organisées, pour dérouler les 9 outils de l'approche CVCA avec les groupements bénéficiaires qui sont en majorité des producteurs-trices, les éleveurs, transformatrices des produits agricoles, etc. L'implémentation de l'ensemble de ces outils a couvert la période de janvier 2020 à août 2021. Ces séances d'apprentissages ont été assurées par les animateurs accompagnés souvent par quelques techniciens de l'ATDA, le Planificateur de la Mairie et quelques personnes ressources telles que, les sages et les Chefs du village de chaque groupement. Parfois, quelques animateurs sur d'autres projets au sein de la commune en contact avec certains de nos groupements bénéficiaires prennent part aussi à nos séances d'apprentissages pour des échanges sur d'autres aspects. Notons que ces rencontres ont lieu dans chaque village de chacun des groupements.

#### **2.2.1. Données collectées**

Elles ont porté sur l'environnement socio-économique de la commune et concernent :

- ✓ ressources disponibles dans le milieu ;
- ✓ accès et contrôle des ressources par chaque genre (homme et femme) ;
- ✓ ressources plus accessibles par les femmes ;
- ✓ risques disponibles dans le milieu et ressources impactées ;
- ✓ tâches réservées aux hommes et aux femmes et décisions prises par chacune ;
- ✓ acteurs impactés par les risques climatiques ;
- ✓ différentes activités développées et difficultés rencontrées
- ✓ différentes options d'adaptations

### 2.2.2. Echantillonnage

L'échantillonnage a été fait par choix raisonné. Ainsi donc l'identification des groupements bénéficiaires pour le compte du projet a été possible grâce à une mission de contact avec ces groupements afin de prendre des informations sur leur fonctionnement, les activités menées et les difficultés reconcentrées par ces groupements et liées à la production agricole. Le choix définitif des groupements a été fait suivant des critères bien définis. Au total, neuf (09) groupements ont été retenus dans la Commune de Savè dont un groupement composé uniquement de personnes handicapées dans le but de recenser leurs difficultés face aux risques climatiques. En ce qui concerne l'effectif des participants, environ 330 membres de l'ensemble des groupements bénéficiaires ont pris part aux neuf (09) séances d'apprentissages organisées à l'endroit de chaque groupement bénéficiaire dans la commune de Savè.

#### - *La phase de collecte des données*

Cette phase a consisté au déroulement de l'approche Climate Vulnerability and Capacity Analysis (CVCA) qui est composée de 9 outils qui sont les suivants :

1. **Cartographie des aléas** : l'objectif est d'identifier les principales stratégies de subsistance, les ressources qui les soutiennent et les zones importantes pour les moyens de subsistance ;
2. **Tableau chronologique** : il fournit une vue d'ensemble des événements importants de la communauté. Cet outil permet d'analyser les tendances et les transformations en matière d'aléa à partir des perceptions de la communauté ;
3. **Calendrier saisonnier** : il permet d'identifier les principaux moyens de subsistance tout au long de l'année et constitue une base en vue des débats sur les changements saisonniers observés par les communautés ;
4. **Journée type** : cet outil explore les différences au niveau des tâches quotidiennes selon le genre des individus de façon à obtenir des données sur les rôles et les responsabilités ventilées en fonction du genre ;
5. **Décision au sein du foyer** : il a pour objectif d'explorer les différences en matière de pouvoir de prise de décision au sein du foyer en fonction du genre des individus. Cela encourage le débat sur les avantages d'une prise de décision conjointe ;
6. **Chaîne d'impacts** : il évalue les effets directs et indirects des aléas climatiques sur les moyens de subsistance et constitue une base en vue des discussions sur les stratégies de réponse à ces effets ;
7. **Matrice de vulnérabilité** : cet outil permet d'évaluer les effets directs et indirects des aléas climatiques sur les moyens de subsistance et constitue une base en vue des discussions sur les stratégies de réponse à ces effets ;
8. **Diagramme de Venn** : l'outil identifie les institutions qui interagissent avec les membres de la communauté et les services qu'elles apportent ;
9. **Options d'adaptation** : Cela permet d'identifier les différents besoins et stratégies d'adaptation pour la résilience de communautés rurales.

Au total donc 9 groupements ont été retenus dans la Commune de Savè dont un groupement composé uniquement de personnes handicapées dans le but de recenser leurs difficultés face aux risques climatiques. En ce qui concerne l'effectif des participants, environ 330 membres de l'ensemble des groupements bénéficiaires ont pris part aux neuf (9) séances

d'apprentissages organisées à l'endroit de chaque groupement bénéficiaire dans la commune de Savè (Tableau I).

**Tableau I** : Liste des groupements de la Commune de Savè

Commune	Arrondissement	Village	Groupement	Effectif	
				Hommes	Femmes
SAVE	Offè	Gobé	Katchéfè	5	20
	Offè	Atchakpa	Katchitchè	14	11
	Offè	Atchakpa	Eko-Shé	11	14
	Sakin	Diho	Féré-Shé-Ishè	2	22
	Kaboua	Alafia	Ifè-Tayo	9	19
	Adido	Igbo-Yoko	Tiwinti	18	8
	Savè	Akparè	Ifèdon	4	20
	Savè	Akon	Akon	10	20
	Savè	Groupement Handicapés		20	10

*Source* : CREDEL/Projet DERRIC, 2021

L'approche CVCA a permis de collecter des informations relatives aux ressources présentes dans le milieu d'étude, aux manifestations des changements climatiques, des impacts et des différentes stratégies d'adaptation. Aussi, cette approche a permis de mieux comprendre les inégalités genres et les barrières à l'autonomisation réelle des femmes.

La collecte de données a été un processus participatif et inclusif avec les membres des groupements (agriculteurs-trices, éleveurs, transformatrices, artisanes) et les élus locaux. Cela a permis de collecter toutes les informations réelles sur la vulnérabilité des communautés rurales aux changements climatiques et les mesures d'adaptation.

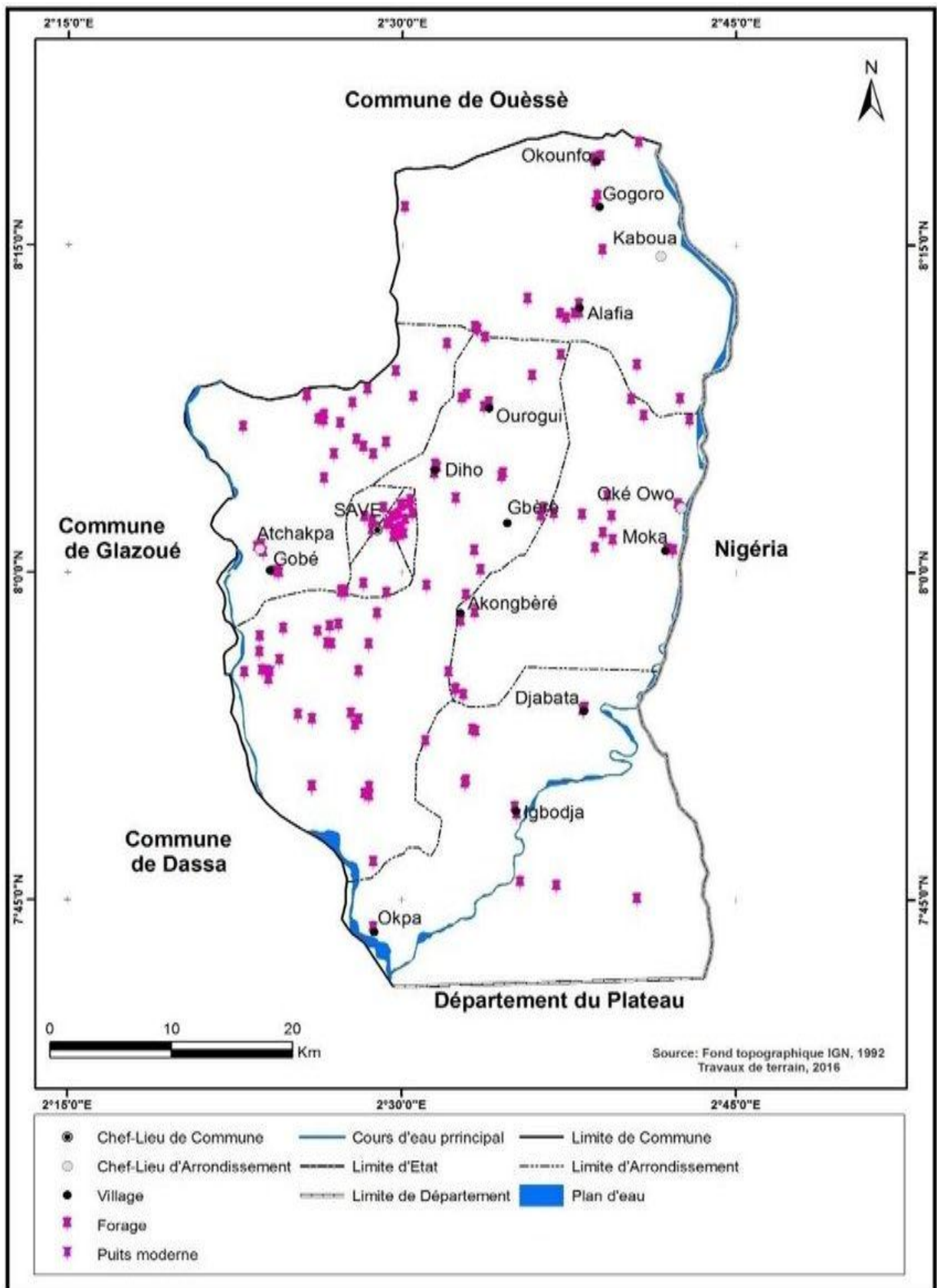
#### - *La phase d'analyse des données et de l'élaboration du PACA*

L'élaboration du PACA est issue de l'analyse des données collectées sur le terrain. Cette analyse des données a été un processus continu et résulte des données de chaque outil appliqué avec les groupements.

### **3. Présentation du secteur d'étude**

#### **3.1. Présentation générale**

La commune de Savè est située dans la partie centrale du Bénin dans le Département des Collines, entre 2°20' et 2°45' Latitude Nord et 7°40' et 8°22' Longitude Est. Elle s'étend sur 2228 km<sup>2</sup> et est limitée au Nord par la Commune de Ouessè, au Sud par la Commune de Kétou dans le Département du Plateau, à l'Ouest par les Communes de Savè et de Dassa-Zoumé, à l'est par les Etats d'Oyo, de Kwara et d'Ogun de la République Fédérale du Nigeria. Le chef-lieu de la Commune, est situé à environ 255 km de Cotonou.



**Figure 1** : Situation géographique de la Commune de Savè  
Source : Fond topographique IGN, 1992

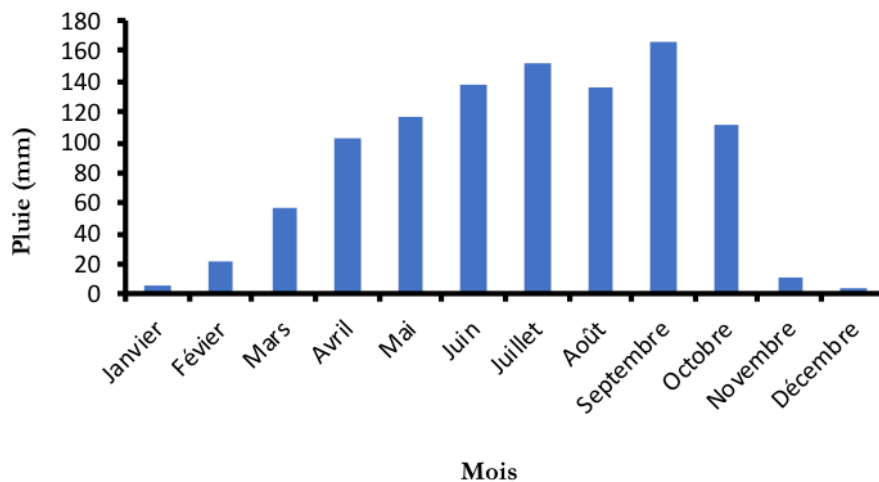
### 3.2. Caractéristiques biophysiques de la commune

Les caractéristiques biophysiques regroupent les données climatiques, hydrographiques, pédologiques de même que les aspects végétaux (couvert végétal).

#### 3.2.1. Relief et Climat

Le territoire de la commune appartient à la pénélaine cristalline ondulée et de faible altitude, variant entre 200 et 300 mètres. Il est marqué par la présence de nombreux affleurements rocheux qui se présentent sous forme de dômes d'où le nom de « mamelles » que portent ces collines.

Le climat de la région est du type soudano- guinéen, caractérisé par deux saisons pluvieuses (une grande et une petite) et deux saisons sèches (une grande et une petite). L'évolution des précipitations moyennes mensuelles de la Commune de Savè est présentée par la figure 2.



**Figure 2 :** Variabilité mensuelle des hauteurs de pluie à Savè de 1965 à 2015  
*Source :* ASECNA, Station de Savè, 2021

L'observation de la figure 2 permet de démarquer les deux saisons des pluies et les deux saisons sèches :

- ✓ une saison des pluies principale : d'avril à mi-juillet ;
- ✓ une saison sèche mineure: fin juillet à août;
- ✓ une saison des pluies mineure: août à octobre ;
- ✓ une saison sèche principale: de novembre à mars.

Mais depuis peu de temps ce climat a laissé place à un climat tropical de type soudanien marqué par une saison pluvieuse et une saison sèche. Les hauteurs moyennes des pluies sont de 1 100 mm par an. Mais depuis quelques années, les précipitations de la grande saison des pluies sont irrégulières. Par ailleurs, entre la grande saison et la petite saison de pluies, la démarcation n'est plus nette. Ces deux saisons semblent se croiser. Cette quantité d'eau est surtout favorable et permet le développement des différentes productions agricoles dans le cadre d'étude.

#### 3.2.2. Sols et végétation

Les sols qu'on y rencontre sont ferrugineux tropicaux qui, du fait de l'exploitation humaine, font place par endroits aux sols latéritiques pauvres en sels minéraux. On observe aussi dans les bas-fonds et les vallées des cours d'eau, des sols hydromorphes. Dans l'ensemble ces différents types de sols sont relativement fertiles donc favorables aux différentes productions agricoles. Ils constituent ainsi, des potentialités de production de diverses variétés de produits agricoles dans la Commune de Savè (CARDER Savè, 2014).

Le paysage du plateau de Savè est une savane graminéenne, arborée et arbustive. Les essences d'arbres dominantes sont l'anacardier, quelques baobabs et nérés ; dans la périphérie de la ville de Savè, chef-lieu de la commune, les graminées font place à des périmètres de jachères ou de productions agricoles. La conservation et la protection de l'environnement devient une priorité capitale et nécessitent l'aide des ONG pour montrer aux populations les risques liés à la pression humaine sur l'environnement. Il subsiste encore dans la commune des îlots de forêts dont la forêt classée de l'Ouémé – Boukou d'une superficie de 20 500 ha et des forêts galeries le long du fleuve Ouémé et de l'Okpara ; aujourd'hui pris d'assaut par des agriculteurs-trices pour des cultures vivrières non loin des villages environnants.

### 3.2.3. Réseau hydrographique

Le réseau hydrographique, long de 147 km, est constitué par les nombreuses rivières qui collectent les eaux vers le fleuve Ouémé et son principal affluent l'Okpara. On relève aussi de nombreux ruisseaux et marigots qui traversent la Commune.

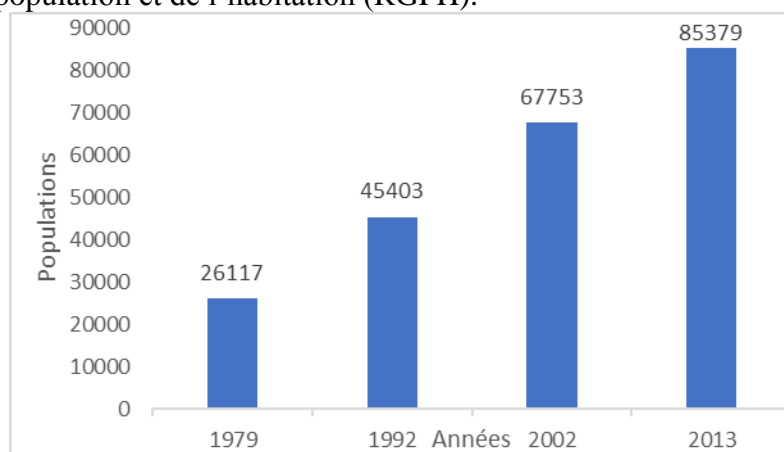
Pendant la saison pluvieuse, le lit du fleuve Ouémé moyen est rempli d'eau et déborde parfois de son niveau maximal. Alors qu'en période sèche, il est presque vidé de ses eaux d'où la mise en œuvre des stratégies adéquates pour retenir les eaux pendant la saison pluvieuse et les utiliser pendant la saison sèche pour la production agricole surtout les cultures maraîchères. Ce cours d'eau permet aux producteurs de mener des cultures à contre saison surtout la production de tomates, de gombo, de piments, etc. Cette activité est pour la plupart exercée par les femmes en vue de l'augmentation des revenus additionnels en période de soudure. A part les rivières qui collectent les eaux vers l'Ouémé et l'Okpara, il existe également de nombreux ruisseaux qui parcourent le secteur d'étude. Ces cours d'eaux jouent un rôle important dans le développement des cultures maraichères et des cultures de contre saison.

### 3.3. Caractéristiques démographiques

Elles prennent en compte la dynamique de la population et les principales activités menées par les populations de ladite commune.

#### 3.3.1. Evolution de la population de la commune de Savè

La figure 3 présente la population de la commune de Savè sur les quatre (04) recensements généraux de la population et de l'habitation (RGPH).



**Figure 3 :** Evolution démographique de la Commune de Savè  
*Source : INSAE, 2014*

L'analyse de la figure 3 montre une forte augmentation de la population de la Commune de Savè. La commune disposerait donc d'une forte main d'œuvre de la production agricole et



aussi par conséquent une forte demande et consommation des produits issus de la production agricole. Ce nombre important de la population du secteur d'étude garantirait la main d'œuvre et l'écoulement et la consommation des différents produits issus de la production agricole.

### **3.3.2. Principales activités menées par les populations**

Les populations de la commune de Savè développent plusieurs activités dont les principales sont :

#### **3.3.2.1. Agriculture**

Les principales cultures sont les céréales, les tubercules et les légumineuses. L'encadrement technique des producteurs et productrices est assuré à la fois par le CeCPA, les organisations paysannes (GV, UCPC, etc.), quelques ONG et les projets intervenant dans la commune. Les moyens de production utilisés sont pour la plupart la houe, le coupe-coupe, bref, des moyens rudimentaires. Au cours des deux dernières années, grâce au Programme de Promotion de la Mécanisation Agricole (PPMA) initiée par le Gouvernement, le taux de mécanisation agricole s'est amélioré et s'élève à 5%. L'agriculture est extensive, itinérante sur brûlis. Elle obéit au rythme des saisons, avec par moments, des cultures de contre saison pratiquées dans les zones humides (bassins des cours d'eau et bas-fonds).

Les problèmes que connaît l'agriculture dans la commune sont liés à l'appauvrissement continu des sols, à la non maîtrise de l'eau de même que le désintéressement des jeunes à se donner à l'agriculture, ce qui interpellent les ONG à travers la formation et la sensibilisation des acteurs agricoles surtout sur les questions du temps.

#### **3.3.2.2. Elevage**

Le cheptel communal est composé de : bovins, d'ovins, de caprins, de porcins, de volaille, etc. La commune abrite un marché de bétail qui doit être aménagé. Le problème principal qui hypothèque le développement du secteur est la forte prévalence des épizooties surtout sur les espèces à croissance rapide. L'inexistence de couloirs de passage et de zones délimitées de pâturage, occasionne de fréquents conflits ouverts entre agriculteurs et éleveurs. Les autres difficultés du secteur sont entre autres, l'accès difficile aux soins vétérinaires, l'insuffisance de points d'eau et de pâturage pour le bétail et l'insuffisance d'encadrement technique pour les éleveurs. Ce qui pourrait faire l'objet des modules de formation à l'endroit des populations de la part des ONG.

Le petit élevage pratiqué dans les villages est souvent confié aux femmes qui s'occupent plus de l'alimentation des animaux mais les bénéfices générés par cette activité sont gérés par l'homme en sa qualité de chef de famille ; cause de déséquilibre au sien du foyer dans certains cas.

#### **3.3.2.3. Pêche**

La pêche qui est pratiquée dans la commune est de nature continentale ; elle est pratiquée principalement sur les fleuves Okpara et Ouémé et dans le barrage Ilakou. L'activité et la santé des consommateurs sont menacées par l'utilisation de pesticides et engins prohibés. Des cas de pollution par les déchets chimiques ont été signalés par le passé. Les problèmes majeurs qui minent le secteur sont l'accès difficile à l'équipement moderne et la non maîtrise de quelques techniques modernes de pêche qui existent. On retrouve plus d'hommes dans ce secteur que de femmes ; les femmes se sont plutôt spécialisées dans le mareyage.

#### **3.3.2.4. Transformation agro-alimentaire**

La transformation agro-alimentaire est l'une des principales activités exercées dans la commune en raison de la disponibilité de matières premières. Mais, la transformation des produits agricoles est surtout pratiquée par les femmes qui travaillent individuellement ou en groupements avec un équipement de base rudimentaire. La commune abrite également quelques unités artisanales de transformation des produits agricoles. On peut citer l'extraction et le conditionnement du jus de pomme de cajou, la transformation du manioc en gari et autres produits dérivés. Il existe également des unités de transformation de soja et de gingembre. Les problèmes majeurs qui se posent à ce secteur sont :

- ✓ l'accès difficile aux crédits ;
- ✓ le manque de débouchés pour les produits transformés ;
- ✓ l'absence d'encadrement technique ;
- ✓ l'archaïsme des moyens de production.

#### **3.3.2.5. Exploitation forestière**

La commune de Savè est l'un des pourvoyeurs du Bénin en produits forestiers, notamment le bois d'œuvre, le bois de chauffe et le charbon. Cette activité, surtout pratiquée par les allochtones agricoles venus des autres départements et même hors du Bénin, a de graves conséquences sur l'environnement. Les arrondissements de Bessé, Okpara, Kaboua et Offè abritaient par le passé d'îlots de forêts qui aujourd'hui, sont dévastées par suite d'une exploitation incontrôlée de ces essences forestières. La seule réserve forestière restante dans la commune est la forêt classée de l'Ouémé-Boukou dans l'arrondissement de Offè avec une superficie de 22.740 Ha. La production du bois d'œuvre, du bois de chauffe et du charbon dans la commune est du ressort des hommes, mais, dans leur commercialisation on rencontre aussi bien des hommes que des femmes. Les ONG qui interviennent dans le domaine de l'environnement sont vivement sollicitées par les autorités afin de limiter les menaces de ces pratiques sur l'environnement.

#### **3.3.2.6. Commerce et équipements marchands**

Le commerce est dominé par l'informel. Il n'en demeure pas moins qu'il existe des infrastructures marchandes aménagées pour faciliter les conditions d'exercice de l'activité. La commune dispose de 12 marchés ordinaires et d'un marché à envergure régionale qui enregistre des flux en provenance de tout le département ainsi que des pays voisins (Togo, Nigéria). Les échanges portent aussi bien sur la production agricole (céréales, tubercules, agrumes, volaille, etc.) que sur les produits manufacturés, venus pour la plupart du Nigeria. Les infrastructures marchandes sont des hangars en matériaux définitifs ou en appâtâmes. Pour une bonne organisation du secteur, les contraintes ci-après devront en conséquence être levées :

- ✓ le non aménagement de certaines infrastructures routières et marchandes ;
- ✓ les conditions défavorables d'accès au crédit ;
- ✓ l'insalubrité dans les marchés.
- ✓ la proximité du Nigeria constitue un atout pour le développement du commerce dans la commune.

Malgré l'insuffisance des infrastructures mentionnée, nous pouvons noter néanmoins l'existence de quelques équipements qui desservent la commune sur le plan commercial. En effet on peut retenir les marchés qui pour la plupart ont bénéficié de la construction des hangars avec des bacs à ordures de la part des ONG et aussi des sensibilisations des usagers sur la propriété de leur cadre de travail ainsi que des formations sur la gestion des opérations commerciales. De cette carte nous constatons l'implantation des boutiques, de l'abattoir et de

la présence de quelques pistes rurales. Notons que les marchés sont prioritairement animés par les femmes.

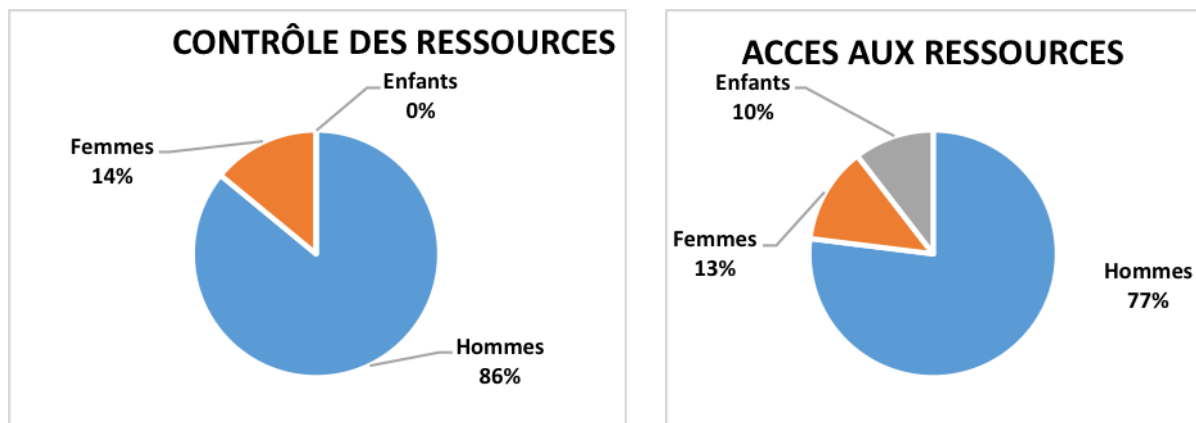
### 3.3.2.7. Problèmes économiques

Les problèmes d'ordre économique ne sont pas aussi négligeables, nous pouvons noter :

- ✓ la déforestation généralisée du fait de la production des madriers, des charbons et de la pratique des feux de brousse ;
- ✓ l'agriculture non modernisée ;
- ✓ la baisse du rendement agricole ;
- ✓ l'impraticabilité de certaines pistes de desserte rurale ;
- ✓ les sites touristiques non aménagés ;
- ✓ l'état dégradé des voies urbaines ;
- ✓ la primauté de l'informel sur toutes les activités économiques, etc.

### 3.4. Barrières à la promotion du genre

Malgré l'importance que revêtent les ressources naturelles pour la survie de l'Homme, elles constituent également une source de disparité ou de discrimination entre les couches sociales au sein de la population de la commune de Savè. La ressource terre et terre cultivable ne sont souvent pas sous l'autorité des femmes à cause des us et coutumes qui stipulent que la femme n'est pas chef de ménage et donc n'a pas droit à des prises de décisions concernant la terre ou sa gestion. Les barrières liées aux ressources forestières sont les interdits aux femmes surtout en âge de procréer d'aller dans les forêts surtout les forêts sacrées. Ceci limite leurs droits de jouissance de ces ressources naturelles. Par contre, l'homme n'est pas supposé aller chercher de l'eau pour les travaux domestiques. Car, la corvée d'eau est une activité principale qui est destinée à la femme. En général, l'accès et le contrôle des ressources du milieu n'est pas uniforme (figure 4).



**Figure 4 :** Contrôle et accès des ressources dans la commune de Savè

L'analyse de la figure 4, révèle que 86 % des ressources sont contrôlées par les hommes dans la commune de Savè pendant qu'ils en exploitent 77 %. Ainsi, les hommes contrôlent plus les ressources que les femmes dans la Commune de Savè et en contrôlent plus qu'ils n'en exploitent. Certaines ressources sont contrôlées par les hommes, mais elles sont plus exploitées par les femmes. Par exemple, les bas-fonds sont contrôlés par les hommes, mais sont plus exploités par les femmes pour les cultures maraichères et le riz. Du côté des femmes, elles n'ont le contrôle que sur 14 % des ressources de la commune et en exploitent

13 %. Ce qui montre que les femmes ont le contrôle sur peu de ressources dans leurs localités. En effet, les ressources dont les femmes assurent le contrôle sont les infrastructures hydrauliques (ressources d'approvisionnement en eau, des infrastructures hydrauliques et sanitaires), bas-fonds pour le maraichage et la culture du riz. Elles sont liées aux activités exercées par elles.

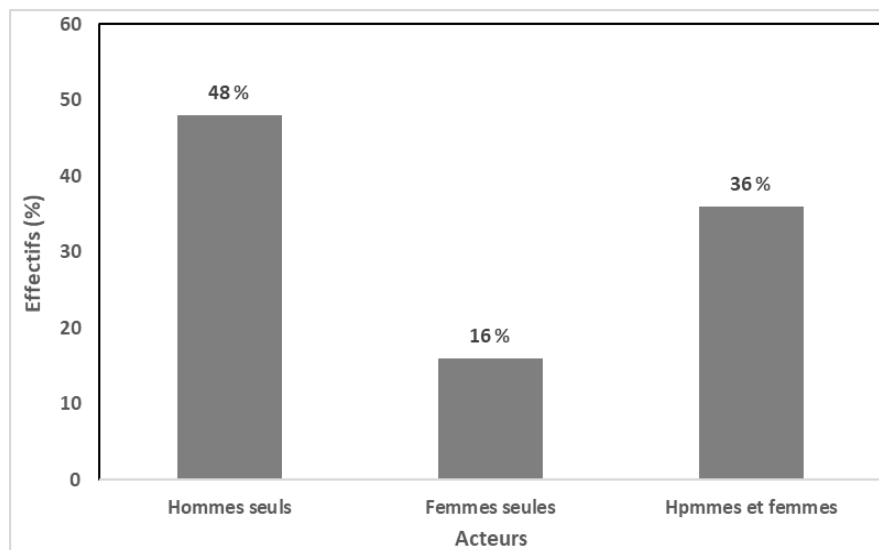
Par ailleurs, dans la commune de Savè principalement au sein des communautés Idaatcha, 75 % des femmes ont accès et contrôlent les terres cultivables. Ces femmes exercent les travaux champêtres au même titre que les hommes.

Quant à la scolarisation, les femmes assurent plus l'éducation des enfants que les hommes. En effet, à Savè, les femmes développent plus, les activités liées au commerce. Le taux de scolarisation des femmes est très bas par rapport à celui des hommes, car selon les coutumes, les femmes sont faites pour le foyer et doivent s'occuper du ménage. Ce fait longtemps combattu, continue d'être une réalité dans les milieux reculés de la commune.

Les enfants quant à eux, n'ont accès qu'à 10 % des ressources disponibles dans la commune. Ce ne sont que les écoles maternelles et primaires, les collèges d'enseignements généraux et les centres de loisirs comme les terrains de sport et de football. Les enfants n'ont pas de contrôle sur les ressources de la commune de Savè.

#### ❖ Décisions importantes au sein du foyer

Dans la gestion des foyers à Savè, seulement 36 %, des décisions sont prises par les femmes contre 48 % pour les hommes (figure 5).



**Figure 5 :** Proportion des décisions prises au foyer par l'homme et la femme dans la Commune de Savè

L'analyse de la figure 5 révèle que les hommes sont les seuls à prendre majoritairement les décisions importantes pour le foyer (48 %). Ensuite, 36 % des décisions sont prises de façon conjointe et 16 % des décisions importantes dans le foyer sont prises par les femmes seules. L'ensemble des décisions prises au sein du foyer sont présentées dans le tableau II.

**Tableau II** : Décisions prises au sein des foyers de la commune de Savè

Décisions	Hommes	Femmes	Hommes et Femmes
Envoyer un enfant à l'école	+		
Vente un actif agricole	+		
Faire des enfants			+
Entretien de la grossesse			+
Décider de quelle culture semer et la superficie à emblaver	+		
Mettre en apprentissage un enfant			+
Envoyer un enfant à l'hôpital	+		
Faire de tontine			+
Achat d'un bien	+		
Entretien des femmes		+	
Achat des condiments		+	
Prendre une seconde femme	+		
Argent de déjeuner des enfants			+
Entretien des enfants			+
Soutien des femmes à l'égard des hommes		+	
Achat des ustensiles de cuisines		+	
Le commerce des femmes			+
Education des enfants			+
Décider de payer une culture agricole	+		
Investir dans une nouvelle activité	+		
Destination des revenus agricoles	+		
Construction d'une maison	+		
Épargne de la femme			+
Décider de construire une maison à la seconde femme	+		
Repas à prendre dans la journée		+	
Faire le maraichage dans le champ	+		

*Source* : Travaux de terrain/DERICC/CREDEL ONG, 2021

Il est remarqué que les décisions prises par les femmes seules sont celles sans gain et qui constituent au contraire une charge pour elles. Par contre, les décisions prises par les hommes seuls sont des décisions qui vont pour la plupart dans leurs intérêts personnels tels que (prendre une seconde femme, construire une maison pour la seconde femme, décider de quelle culture semer et la superficie à emblaver, etc.). Mais il faut noter qu'il existe une particularité chez les femmes musulmanes où elles doivent obligatoirement parler de toutes décisions

qu'elles veulent prendre à leurs maris. La femme ne prend aucune décision seule sans avoir consulté son mari au préalable.

Parmi les décisions qui sont prises au sein du foyer, d'autres sont parfois impactées par les chocs ou tensions climatiques. Il s'agit entre autres de :

- décider de quelle culture semer et la superficie à emblaver ;
- faire le maraichage dans le champ ;
- envoyer un enfant à l'école.

#### ❖ **Inégales répartitions de la charge de travail au sein du foyer pendant les temps de catastrophe**

La charge de travail entre l'homme et la femme au sein du foyer pendant la journée normale et la journée avec choc est disproportionnée. Dans la commune de Savè, les hommes et les femmes exercent différentes tâches tout au long d'une journée. Il est constaté de manière générale que la femme se réveille très tôt dans le ménage et s'occupe des activités liées aux ménages, c'est-à-dire le plus souvent des activités reproductives qui regroupent beaucoup plus les travaux domestiques (balayage de la maison, vaisselle, chauffer la nourriture, petit déjeuner, corvée d'eau, entretien des enfants, etc...).

Les femmes mènent ces activités aussi bien dans la matinée de 5 heures du matin à 10 heures et dans la soirée à partir de 17 heures à 23 heures. En dehors des activités reproductives, les femmes se retrouvent aussi dans les activités productives, c'est-à-dire dans la production agricole. Les femmes rurales, une fois fini les activités domestiques de la matinée, prennent encore la route pour le champ pour d'autres activités telles que : apporter ou faire de la nourriture à son mari, aux enfants et aux ouvriers, faire le semis, le sarclage, chercher des condiments et du bois de feu. Les femmes exercent ces activités entre 10 heures et 17 heures ou 18 heures.

Après toutes ces longues tâches dans le foyer, la femme est celle qui est la dernière à aller au lit et ceci le plus souvent à partir de 23 heures à 5 heures du matin. Pendant cet intervalle de temps, il arrive que la femme assume ses devoirs conjugaux. En dehors des activités reproductives et productives, les femmes sont également sollicitées dans les activités communautaires qui regroupent le plus souvent les salubrités des rues et des lieux publics, les diverses cérémonies et rencontres.

S'agissant des activités des hommes, elles sont plus focalisées sur les activités productives (la production agricole). Les hommes, le plus souvent se réveillent à 6 heures du matin et prennent la route du champ après avoir pris la nouvelle de la famille par une visite matinale. Une fois dans le champ, l'homme passe d'abord à la vérification des pièges tendus, et des filets à poissons pour ceux qui sont aux abords des cours d'eaux.

Après cette phase, l'homme fait un tour du champ pour savoir où travailler dans la journée. Cette phase d'activité se déroule entre 6 heures 30 à 7 heures 30 au plus. Cette étape est suivie par celle du démarrage des travaux champêtres jusqu'à 12 heures ou 12 heures 30 minutes pour prendre une pause et le déjeuner. Certains hommes profitent de cet intervalle de temps pour visiter d'autres champs ou les voisins. La reprise des travaux champêtres dans la journée est prévue pour environ 15 heures et prend fin vers 18 Heures 30 minutes ou 19 heures. Du retour de la maison, l'homme se repose un peu, prend sa douche et va se distraire auprès des amis soit pour prendre de l'alcool ou faire de l'arbre à palabre. Toutes ces tâches se passent entre 19 heures et 20 heures 30 minutes (parfois au-delà). Du retour de la distraction, l'homme prend son repas et après cela il cause avec les enfants en veillant sur la maîtrise des

leçons et exercices donnés à l'école. Les hommes vont rigoureusement au lit vers 22 heures 30 minutes.

Le tableau III présente la journée type des femmes et des hommes dans la Commune de Savè.

**Tableau III : Journée Type des femmes et des hommes dans la Commune de Savè**

<b>FEMMES</b>			
<b>JOURNEE NORMALE</b>		<b>JOURNEE AVEC CHOC</b>	
<b>Heures</b>	<b>Activités</b>	<b>Heures</b>	<b>Activités</b>
6h – 6h40	Réveil + Prière + Toilette	5h – 5h30	Réveil + Prière + Toilette
6h40 – 8h	Travaux domestiques	5h30 – 6h	Travaux domestiques
8h – 13h	Départ pour le champ et travaux champêtres	6h – 12h	Travaux champêtres
13h – 15h	Repos + repas	12h – 13h	Repas + Pause
15h – 17h	Reprise travaux champêtres	13h – 18h30	Reprise travaux champêtres
17h – 17h30	Recherche bois de chauffe et retour maison	18h30 – 19h	Retour du champ
18h – 19h	Corvée d'eau + Bain	19h – 19h30	Corvée d'eau
19h – 21h	Cuisine	19h30 – 20h	Bain + bain des enfants
21h – 21h30	Repas	20h – 21h30	Cuisine
21h30 – 23h	Divertissement et coucher	21h30 – 22h	Déjeuner
23h – 6h	Sommeil + Occupation conjugale	22h – 5h	Sommeil
<b>HOMMES</b>			
6h – 6h 15	Réveil + Toilette + Vérification de la famille	4h – 4h30	Réveil + prière + Vérification de la famille + Alimentation des animaux de l'élevage (les confier aux femmes)
6h15 – 6h30	Alimentation des animaux d'élevage	4h30 – 5h	Vérification des pièges à animaux et à poissons + Transport des produits vivriers par pirogue sur le fleuve
6h 30– 13h	Départ pour le champ + Vérification des pièges à animaux et poissons + Travaux champêtres	5h – 15 h	Travaux à la SUCCOBE (Sarclage coupe verte, coupe noire) + Travaux champêtres sur le plateau
13h – 15h	Repos + Repas au champ	15h – 17h	Repos + repas
15h – 17h	Reprise travaux champêtres	17h – 19h	Pièges à animaux et à poissons (installation et vérification)
17h – 19h	Vérification des pièges à animaux et poissons	19h – 22h	Repos pour ceux qui reviennent avec de nourriture et léger repos
19h – 22h	Bain + Repos + Distraction avec les enfants + repas en famille + Ecoute des informations (s'il y a lieu)	22h – 4h	Réflexion sur quoi faire et sur quoi manger
22h – 6h	Sommeil pour certains		
23h – 8h	Travaux à la SUCCOBE pour certains		

*Source : Travaux de terrain/DERICC/CREDEL ONG, 2021*

Le tableau IV présente la synthèse des activités et de la charge de travail des hommes et des femmes dans la Commune de Savè.

**Tableau IV** : Synthèse des activités et de la masse horaire en fonction de l'homme et de la femme dans la commune de Savè

<b>Journée type normale</b>			
	<b>AR</b>	<b>AP</b>	<b>AC</b>
<b>Femmes</b>	17 H	9 H	4 Heures
<b>Hommes</b>	13 H 15 min	10 H 45 min	4 heures
<b>Journée type avec choc</b>			
	<b>AR</b>	<b>AP</b>	<b>AC</b>
<b>Femmes</b>	12 H	12 H	4 heures
<b>Hommes</b>	11 H 30	12 H 30 min	4 heures

*Source : Travaux de terrain/DERICC/CREDEL ONG, 2021*

**Légende :** **AR** = Activité reproductive ; **AP** = Activité Productive ; **AC** = Activité Communautaire

L'analyse des tableaux III et IV révèle que les femmes sont plus dans les activités reproductives que dans les activités productives contrairement aux hommes. Elles sont parfois dans deux activités à la fois (reproductives et productives). Pire, les chocs climatiques augmentent la charge de travail des femmes, par les soins apportés aux personnes vulnérables comme les enfants et les personnes âgées. Cela induit chez la femme, le manque de temps pour acquérir de nouvelles connaissances pour renforcer ses capacités en vue de son autonomisation, ce qui accentue sa vulnérabilité aux chocs climatiques. Les nobles tâches qu'exercent les femmes les empêchent de pouvoir prendre part à d'autres activités liées à des prises de décisions, des réunions nocturnes comme journalières, les réunions politiques (où on note la présence d'une femme dans le Conseil Communal).

Quant aux impacts des aléas et des changements climatiques, les risques climatiques agissent beaucoup sur les activités des femmes que celles des hommes. Il s'agit des activités liées à la transformation des produits agricoles à savoir : la transformation du manioc en gari, la transformation du soja en fromage, l'étuvage du riz, la transformation de l'arachide en galettes et en huiles, la vente des hypocotyles du rônier, le maraichage, l'élevage (des ovins et des volailles et le commerce.

Tout ceci, augmente leur vulnérabilité par rapport aux hommes. S'agissant des enfants, ils constituent aussi une couche qui subit les effets liés aux manifestations des aléas climatiques dans la commune de Savè. Le réchauffement du sol, la forte fraîcheur et chaleur, la pénurie d'eau et de même que la destruction des cultures constitue aussi des impacts directs qui ont des répercussions sur les enfants. La destruction des cultures par exemple crée l'insécurité alimentaire ou la malnutrition et de même la baisse du taux de scolarisation chez les enfants.

### **3.5. Profil historique de la commune de Savè**

La commune de Savè jouit d'un climat tropical intermédiaire dite de climat de transition entre les climats Guinéen au Sud et Soudanien au Nord (Adigbengnon *et al.*, 2017). Le climat qui y règne est celui subéquatorial caractérisé par deux saisons pluvieuses (une grande pluie et une petite) et deux saisons sèches (une grande et une petite).

Mais, depuis deux décennies environ, ce climat a laissé place à un climat tropical de type soudanien, marqué par une saison pluvieuse et une saison sèche dans ladite commune. Ceci fait que la commune est confrontée à une seule saison de culture depuis environ cinq (05) ans.



Ainsi, compte tenu du relief en place (présence des roches), de retard de pluies et de la disponibilité de terres cultivables, les producteurs-trices n'arrivent plus à respecter les deux saisons de culture sur l'année. Les cultures comme le maïs, le soja, le riz, le haricot, le sorgho, le mil et le maraichage sont donc pratiquées dans la commune, mais souvent sur de petites superficies.

Dans la Commune de Savè, la sécheresse est l'événement climatique majeur qui pèse sur les activités des femmes comme des hommes. Au fil de l'évolution du temps, il a été observé que la fréquence de la sécheresse, a entraîné la baisse des rendements des cultures et a également entraîné la pénurie d'eau qui a fait souffrir les femmes dans un passé récent. Dans les années 1970, on observait deux saisons sèches et deux saisons pluvieuses dans la même année. Ce qui amène à faire deux productions dans la même année.

Mais aujourd'hui, il est remarqué une seule saison dans la même année, d'où une seule culture dans l'année. Pour pallier à ces difficultés, les producteurs et surtout les hommes, se sont donnés à d'autres activités comme le trafic de l'essence, le commerce, la production du charbon, manœuvre dans la Société Sucrière de Savè (SSS) et autres. Quant aux femmes, elles se sont installées dans les bas-fonds pour faire le maraichage et la culture du riz. En dehors de cela, d'autres femmes se sont également données au commerce. Les femmes également vont dans la Société Sucrière de Savè pour avoir de revenu afin de subvenir à leurs besoins.

Dans le passé, les producteurs-trices n'avaient pas accès aux informations climatiques. Les quelques canaux d'accès aux informations climatiques étaient les indicateurs locaux comme les chants des oiseaux, des crapauds, la consultation de l'oracle et les sacrifices. L'oiseau le plus reconnu et donnant d'information sur la tombée de la pluie et le plus cité dans la commune est l'oiseau appelé dans la langue Mahi 'Houtoutou' (*Pycnonotus jocosus*). Le chant de cet oiseau appelle automatiquement la pluie. Les chants d'une autre variété des petits oiseaux dans le début de l'année prédisent une bonne saison des pluies, mais leur absence au début de l'année prédit une saison sèche. Les pratiques et les techniques culturelles ont changé dans le temps.

Aussi, il a été constaté une dynamique de l'évolution de l'occupation du sol suite à l'augmentation de l'effectif de la population et aussi des activités des hommes comme celles des femmes. Il a été observé, une forte dégradation de l'environnement, les grandes forêts ont disparu donnant place aux formations végétales comme les jachères, les savanes arbustives, les savanes arborées et les sols nus. Tout cela serait lié aux changements climatiques.

Les différentes saisons ont été modifiées dans le temps ; on est passé de deux saisons de cultures dans certains milieux à une seule saison de culture suite aux retards et à la rareté des pluies. Les stratégies d'adaptations aux effets des changements climatiques ont également évolués dans le temps.

Aujourd'hui il y a une forte utilisation des herbicides, des insecticides et engrais chimiques dans les différents domaines liés à la production agricole et tout cela pour garantir un bon rendement aux fins de campagne agricole dans la commune. Les communautés sont conscientes du changement des manières de faire d'avant. Il a été constaté dans le temps le changement de nombreux événements. Le passage de deux cultures par année, à une seule culture, dû aux retards des pluies répétés chaque année. Plusieurs variétés de semences reconnues comme les meilleures par les producteurs ont disparu dans le temps et ont laissé place aux variétés de semences à cycle court.

Les techniques de labour et de culture ont été modifiées. Actuellement les producteurs font des butes de petites lignes. Les produits agricoles se conservaient dans le passé avec les feuilles de neem (*Azadirachta indica*), mais aujourd'hui, ces produits agricoles sont conservés par les produits chimiques. La culture aujourd'hui nécessite obligatoirement l'usage des intrants pour accélérer leur croissance. D'autres producteurs (45 %) utilisent beaucoup des

engrais biologiques, tels que les fientes des animaux, les déchets des graines de coton, les feuilles mortes pour fertiliser le sol avant le labour et le semis.

Par ailleurs, les producteurs ont reconnu et affirmé qu'il y a eu de modifications dans le calendrier agricole suite aux retards et aux poches de pluie. Il est observé un décalage des périodes des différentes activités (défrichage, labour, semis, entretien et récolte) de la production.

Par ailleurs, la commune de Savè a connu depuis sa création dans les années 1800 jusqu'à nos jours des éléments marquants liés aux événements climatiques, socio-économiques et sociocommunautaire. Comme événements marquants notés lors du déroulement de l'outil CVCA, on note la sécheresse et le vent violent qui ont créé d'énormes dégâts au sein de la population au fil du temps. Notons que la sécheresse a abondamment sévit dans ce milieu et a créé des dégâts tels que la perte des cultures, les conflits entre populations, la famine et des maladies. Les conflits qui ont eu lieu sont à la base de la dispute des points et des cours d'eaux entre la population pendant les longues périodes de la sécheresse.

Aujourd'hui dans la commune de Savè, on constate un décalage de la saison ce qui a entraîné une seule culture dans l'année au lieu de deux cultures suite aux retards des pluies. De 1990 à 2003, il y a eu une grande sécheresse dans la commune ce qui a causé la mort de presque tous les animaux domestiques (bœufs, moutons, chèvres, les volailles) de même que les animaux domestiques à cause du tarissement des cours d'eaux et de l'absence de la nourriture. La population elle-même s'était nourrit de la viande des cadavres des animaux pendant une bonne période. Notons que la sécheresse est l'événement climatique qui sévit le plus dans la Commune de Savè.

En dehors de cet aléa climatique, il a été également noté que les vents violents sévissent dans le milieu et ont pour dégâts l'enlèvement des toitures des maisons et la destruction des cultures. Les inondations des champs constituent des risques climatiques ne datant pas au sein de la commune. Elle date des années 2014 et a pour conséquence, la pourriture et le noircissement des cultures. Elle envahit les champs et les bas-fonds et empêche la mise en place correcte de la seconde saison de culture.

Par ailleurs, d'autres événements marquants liés aux événements socio-économiques ont été notés dans le milieu, et sont les épidémies des maladies telles que la rougeole (qui a entraîné la mort de nombreux enfants), le choléra (qui a entraîné la mort d'une forte population), le vers de guinées (qui est dû à la consommation de l'eau des rivières non potables). Il a été noté la peste des animaux qui entraîne leur mort. Des infrastructures ont été également mises en place pour régulariser la peine de la population suite à des difficultés auxquelles elle est confrontée. Il s'agit comme infrastructure, de l'installation des pompes, la construction des forages, des châteaux, des barrages et des retenus d'eaux pour faciliter l'accès à l'eau par la population et la culture maraichère. Malgré d'énormes infrastructures installées, les problèmes d'accès à l'eau persistent. Les routes ont été construites et aménagées afin de faciliter l'accès d'une localité à l'autre et la libre circulation des biens et des personnes. L'installation de quelques infrastructures hydrauliques ont permis de freiner le rythme d'accélération et de fréquence de la propagation de certaines maladies liées à l'eau comme les vers de guinées par exemple. Quant aux femmes, les difficultés auxquelles elles sont confrontées dès lors persistent. Il s'agit entre autres de : non accès à l'eau, non disponibilité des sites propices pour les activités liées à la femme (le maraichage surtout et la culture du riz).

Les risques climatiques tels que la sécheresse et les vents violents ont été fréquents au fil du temps. Ils surviennent à des moments donnés chaque année, mais d'autres part, aussi ils surviennent à des fréquences de 2, 3 ou 4 voire 5 ans. Les dégâts de ces risques ont été très énormes. Les populations ont mis en place des stratégies pour pouvoir surmonter ces difficultés. Il s'agit de l'utilisation des semences à cycle court en cas de retard des pluies dans

le but de pouvoir produire et de bénéficier de la courte durée de la saison des pluies. Les femmes quant à elles font les cultures de la tomate et de la tomate dans les bas-fonds humides. Mais en cas de longue durée de sécheresse, elles sont confrontées à l'assèchement des bas-fonds, ce qui les amène donc vers les petits commerces. Les hommes quant à eux se donnent à la production du charbon, d'où la présence d'une forte dégradation de la forêt notée depuis 15 ans. En période d'inondation des champs, les populations essayent d'adopter le système de drainage manuel qui consiste de creuser des lignes pour permettre à l'eau de circuler afin de diminuer le niveau de l'eau dans les champs.

D'autres profitent de la présence de l'eau dans les champs pour changer de culture, ce qui a amené à la culture du riz. Des variétés de cultures résistantes à la sécheresse ont été priorisées par les producteurs. C'est le cas de l'abandon de la variété de sésame de petites graines au profit de la variété des grosses graines. En cas de pauvreté d'une portion de terre, cette dernière est laissée en jachère pour sa reconstitution en éléments minéraux pour sa fertilisation.

#### **4. Principaux moyens de subsistance et modes d'existence**

Dans la commune de Savè, plusieurs ressources sont exploitées par les populations afin de subvenir à leurs différents besoins. Au nombre de ces ressources, il faut noter les terres cultivables, les bas-fonds, les plantations artificielles (anacarde, teckeraie), les forêts (forêts sacrées), les cours d'eaux. Ces ressources permettent à la communauté de développer plusieurs activités à savoir : la production agricole, l'élevage (ovins, volailles, caprins,), la transformation et la commercialisation des produits agricoles, le commerce (formel et informel), la pêche (en petite proportion), le concassage des roches.

Notons que chacune de ces ressources et activités sont perturbées par les risques climatiques tels que la sécheresse prolongée, la forte pluie, le vent fort/violent et la forte chaleur.

La sécheresse prolongée, la forte pluie, le vent fort et la forte chaleur constituent les véritables risques climatiques qui perturbent les activités de la communauté dans la Commune de Savè. S'agissant de la sécheresse prolongée, elle se manifeste par le retard des pluies et a pour impacts la destruction des cultures, la baisse des rendements, la pénurie d'eau qui augmente la charge de la femme, l'assèchement des bas-fonds et des points d'eaux, la divagation des bœufs dans les champs à la recherche de pâturage ce qui entraîne de grands conflits entre producteurs-trices et éleveurs.

Cet aléa climatique se manifeste chaque année au sein de la commune de Savè. Face à cette situation, la communauté développe des stratégies pour pallier les effets liés à cet aléa climatique. Il s'agit de l'adoption des semences à cycle court, des semis précoces, culture dans les zones humides, création de petites retenues d'eaux dans les champs pour les cultures maraichères, etc.

En ce qui concerne la forte pluie, elle se manifeste à travers l'inondation des champs et le débordement des cours d'eaux qui entraînent la perte et la pourriture des cultures, le retard de croissance de certaines cultures comme le maïs et l'arachide. Ce même aléa climatique a aussi pour impact la destruction des cultures, la baisse de rendements, la dégradation des routes et pistes, l'effondrement des maisons, la prolifération des moustiques, et des maladies. Comme stratégies développées par la communauté pour faire face aux impacts liés à cet aléa, il faut noter la culture dans les zones non inondables, labour dans le sens d'écoulement de l'eau, récolte précoce, ouverture des lignes pour vider l'eau des champs. Cet événement climatique se produit chaque deux (2) ans dans la commune de Savè.

Le vent fort est aussi l'un des risques climatiques qui se manifeste par la destruction des toitures des maisons, la source et propagation de plusieurs maladies, la destruction des cultures et des plantations (anacardes). Pour remédier à ces difficultés, la communauté plante des arbres dans les maisons et laisse également un minimum de pieds d'arbres dans les

champs. Les toitures des maisons sont construites avec des matériaux presque définitifs. La forte chaleur quant à elle est source du réchauffement climatique qui entraîne plusieurs maladies (surtout pour les enfants), telles que la rougeole, les boutons sur le corps, la diarrhée, etc. Ce même aléa entraîne la pourriture des cultures telles que les tubercules d'ignames et de manioc et est aussi responsable du ralentissement du travail par les producteurs.

#### 4.1. Principaux risques et Matrice de vulnérabilité

L'ensemble des risques climatiques tels que la sécheresse prolongée, les fortes pluies les vents forts et la forte chaleur impactent chacune des ressources identifiées dans la commune. Ainsi, la sécheresse prolongée et les fortes pluies impactent fortement les ressources telles que les terres cultivables, les bas-fonds, les plantations, les cours et plans d'eaux, les habitations, les infrastructures routières, les cheptels, etc.

Quant à la forte chaleur, elle impacte aussi fortement la santé des enfants et les cultures, de même que les habitations. En ce qui concerne le vent fort, il agit considérablement sur les cultures et en l'occurrence sur les habitations (toitures des maisons, églises, écoles, etc.). Le tableau V présente les ressources impactées par les risques identifiés dans la Commune de Savè.

**Tableau V** : Ressources impactées par les différents risques dans la commune de Savè

Ressources/acteurs	Risques climatiques identifiés				Pondération	Rang
	Sécheresse	Pluies abondantes	Vents violents	Forte chaleur		
Terres agricoles	3	3	1	3	10	1
Cultures	3	2	2	3	10	1 ex
Forets	2	1	1	2	6	8
Plantations	3	1	2	2	8	4
Cours et Plans d'eau (à préciser)	3	1	0	2	6	8 ex
Bas-Fonds	3	2	1	2	8	4 ex
Cheptel	3	3	1	2	9	3
Habitations	1	1	1	1	4	11
Etablissements scolaires	1	2	2	2	7	6
Infrastructures routières	1	3	1	1	6	8 ex
Infrastructures de santé	1	1	1	1	4	11 ex
Infrastructures d'approvisionnement en eau	2	1	1	2	6	8 ex
Magasins	0	1	1	1	3	1
Lieux de culte	1	1	1	1	4	11 ex
Infrastructures marchandes	1	2	2	2	7	6 ex
Pondération	28	25	18	27		

*Source* : Travaux de terrain/DERICC/CREDEL ONG, 2021

La sécheresse prolongée et les fortes pluies exercent des impacts importants sur les ressources et les activités telles que les terres cultivables, les bas-fonds, les plantations d'anacarde, les cours d'eaux, les agriculteurs et agricultrices, les éleveurs et la transformation des produits agricoles. S'agissant de la production agricole dans la commune de Savè, il a été constaté que les hommes sont les plus impactés par l'ensemble des risques climatiques cités. Car ce sont les hommes qui ont le plus accès aux terres cultivables.

Les femmes ne sont également pas épargnées par les chocs liés aux risques climatiques dans la production agricole. Mais force est de constater que plusieurs autres domaines d'activités réservées aux femmes sont fortement impactés par les risques climatiques. Il s'agit des activités liées à la transformation des produits agricoles à savoir : la transformation du manioc en gari, la transformation du soja en fromage, l'étuvage du riz, la transformation de l'arachide en galettes et en huiles, la vente des hypocotyles du rônier, le maraichage, l'élevage (des ovins et des volailles et le commerce).

Le tableau VI présente les acteurs impactés par les différents risques dans la commune de Savè.

**Tableau VI : Acteurs impactés par les différents risques dans la commune de Savè**

Ressources/acteurs	Risques climatiques identifiés				Pondération	Rang
	Sécheresse	Pluies abondantes	Vents violents	Forte chaleur		
Agriculteurs	3	3	2	3	11	1
Agricultrices	2	3	2	2	9	2
Pêcheurs	1	1	0	1	3	9
Transformatrices manioc en gari	1	2	1	1	5	8
Transformatrices Etuvage du riz	1	1	1	0	2	
Transformatrices Soja en fromage	2	1	1	2	6	6
Transformatrices de karité en beurre	0	0	0	0	1	11
Transformatrices Arachide en galettes et en huile	1	1	1	1	3	9 ex
Transformatrices du rônier	0	0	0	0	1	11 ex
Eleveurs	3	2	1	2	8	4
Commerçants	2	2	1	2	6	6 ex
Commerçantes	2	3	1	2	8	4 ex
Enfants	3	3	2	2	9	2 ex
Pondération	21	22	13	18		

*Source : Travaux de terrain/DERICC/CREDEL ONG, 2021*

Ces différents secteurs d'activités exercées par les femmes constituent de fortes activités génératrices de revenus, mais la plupart impactées par les risques climatiques. Les impacts qui

perturbent ces différentes activités sont très significatifs. Quant aux bas-fonds, fortement impactés par la sécheresse et les fortes pluies, ils sont les plus exploités par les femmes. Elles constituent ainsi la couche la plus sensible à ces deux risques dans la commune.

S'agissant des enfants, ils constituent aussi une couche qui subit les effets liés aux manifestations des risques climatiques dans la commune de Savè. Le réchauffement du sol, la forte fraîcheur et chaleur, la pénurie d'eau et de même que la destruction des cultures, constituent aussi des impacts directs qui ont des répercussions sur les enfants.

La destruction des cultures par exemple crée l'insécurité alimentaire ou la malnutrition et de même la baisse du taux de scolarisation chez les enfants.

## 4.2. Impacts des changements climatiques (hommes, femmes, jeunes et personnes handicapées)

### 4.2.1. Impacts des changements climatiques

Le tableau VII représente la synthèse de l'impact des changements climatiques sur les différents groupes socio-culturels de la commune de Savè.

**Tableau VII** : Impacts des changements climatiques sur les communautés

Aléas	Impacts	Couches les plus impactées			
		Hommes	Femmes	Jeunes/ Enfants	Personnes handicapées
<b>Sécheresse prolongée</b>	Pénurie d'eau		X	X	X
	Destruction des cultures (maïs, arachide, sésame, haricot, riz)	X	X		
	Retard de semis	X	X		
	Perte des animaux d'élevage domestiques	X	X		
	Perte du couvert végétal	X	X	X	X
	Réchauffement du sol	X	X	X	X
<b>Forte Pluie</b>	Inondation des champs	X	X		
	Dégradation des routes	X	X	X	X
	Effondrement des maisons	X	X	X	X
	Forte fraîcheur	X	X	X	X
	Destruction des toitures des maisons	X	X	X	X
<b>Inondation</b>	Difficulté de transport des cultures vers les maisons	X	X		
	Destruction des maisons	X	X	X	X
	Perte des animaux domestiques	X	X		
	Recrudescence des maladies hydriques et épisodiques (enfants)		X	X	X
	Interruption des activités de production de sel		X		
	Salinisation des terres		X		
<b>Vents violents</b>	Destruction des cultures dans les champs	X	X		
	Pourriture des cultures (manioc, igname)	X	X		
	Maladies des enfants (apparition des boutons sur le corps des enfants)		X	X	
	Obligation de dormir au dehors	X	X	X	X

Source : Travaux de terrain/DERICC/CREDEL ONG, 2021

Les risques climatiques et leurs manifestations ont d'impacts sur plusieurs couches qui sont considérées comme les plus vulnérables dans la commune de Savè. Néanmoins, parmi ces couches les femmes sont considérées comme les plus vulnérables. A elles, s'ajoutent les personnes handicapées, les personnes âgées, les enfants et les jeunes filles.

En effet, pendant la période de la sécheresse prolongée, les activités des hommes comme celles des femmes sont impactées. Mais il a été constaté que les activités des femmes sont plus impactées que celles des hommes, car les femmes sont confrontées à une augmentation de la charge de travail surtout causée par la pénurie d'eau. La pénurie d'eau augmente la charge de travail de la femme (travaux domestiques) et ralentit les activités de petits commerces qui procurent de revenu à la femme.

La femme après avoir passé un bon moment à la recherche de l'eau, doit rattraper les travaux domestiques et finir par rejoindre son mari dans le champ avec la nourriture et de l'eau. La pénurie d'eau amène la communauté à faire recours aux points d'eaux non potables qui sont à l'origine des maladies hydriques telles que la diarrhée et la dysenterie. S'agissant des activités les plus développées par les hommes qui sont celles de la production agricole, elles sont impactées par la sécheresse prolongée au niveau de la commune de Savè.

De même, la perte des animaux domestiques qui constitue aussi un impact direct issu de la sécheresse prolongée impacte plus la femme que les hommes.

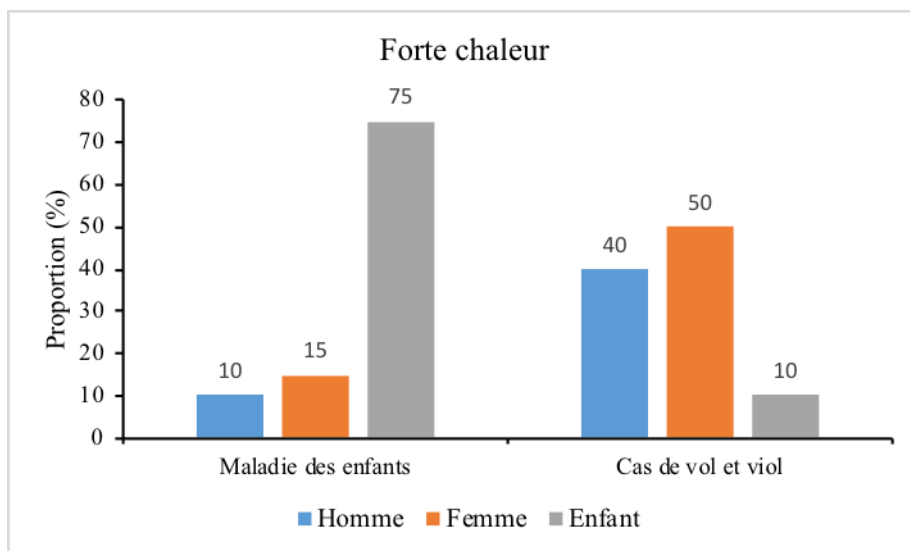
En ce qui concerne l'inondation qui constitue un impact direct de la forte pluie, elle impacte plus les femmes, car les femmes ont plus accès aux zones plus humides (bas-fonds, les bordures des cours d'eaux) pour le développement des activités liées à la production agricole (comme le maraichage par exemple). En ce qui concerne les impacts directs issus des vents forts, ils impactent plus les hommes que les femmes.

Dans la Commune de Savè la plupart des femmes musulmanes n'exercent pas les travaux champêtres, mais plutôt le commerce pour subvenir aux besoins du foyer. S'agissant des personnes handicapées, elles sont sur toutes les lignes impactées par les effets de l'ensemble des risques climatiques identifiés au sein de la Commune Savè. Compte tenu de leur état d'infirmité, les personnes handicapées sont considérées comme interdit à avoir accès à des services et à occuper certains postes administratifs. Elles sont privées de l'assistance sociale et sont livrées à elles-mêmes.

Concernant les enfants et les personnes âgées, ils sont aussi une couche vulnérable aux risques climatiques. Cette situation est encore plus cruciale dans la Commune de Savè, où les personnes handicapées ne bénéficient d'aucun accompagnement. Les enfants, quant à eux sont impactés par les effets de la sécheresse prolongée, car ne résistent souvent pas à la faim. Pendant les périodes de forte pluie et de forte chaleur, les enfants sont exposés à des maladies (malnutrition, rougeole, le paludisme, etc.).

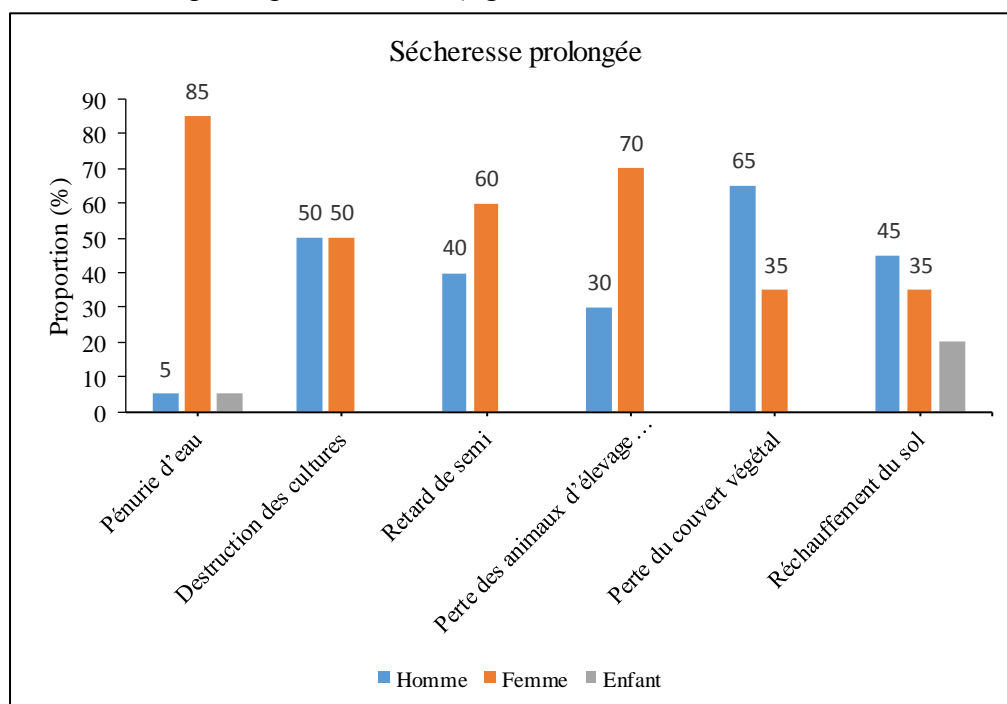
#### **4.2.2. Analyse genre des impacts des changements climatiques**

Plusieurs impacts indirects sont issus des impacts directs produits par les différents aléas climatiques comme la sécheresse prolongée, la forte pluie, le vent fort et la forte chaleur. Ainsi chacun des aléas climatiques engendrent à la fois des impacts direct et indirect qui agissent sur les activités développées par les femmes comme les hommes. La figure 6 présente l'impact de la forte chaleur sur les activités en fonction des couches vulnérables.



**Figure 6 :** Impacts de la forte chaleur sur les activités en fonction des couches vulnérables

La période de sécheresse prolongée, les activités des hommes comme celles des femmes sont impactées. Par ailleurs, il a été constaté que les activités des femmes sont plus impactées que celles des hommes, car les femmes sont confrontées à une augmentation de la charge de travail surtout causée par la pénurie d'eau (figure 7).



**Figure 7 :** Impacts de la sécheresse prolongée sur les activités en fonction des couches vulnérables

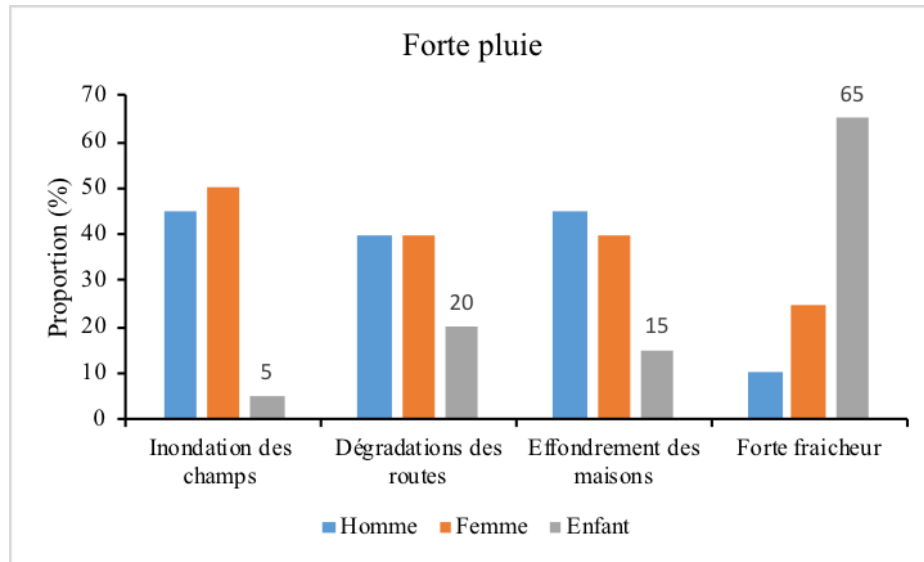
La forte chaleur se manifeste plus dans les localités de Akon, Bèssé et de Kaboua. Quant à la sécheresse prolongée se manifeste notamment dans les localités de Gobé, Atchakpa, Alafia, Diho, Akon, Bèssé, Igbo-Yoko et d'Igbodja.

La particularité au niveau de la commune de Savè est liée au fait que les femmes sont majoritairement de la religion musulmane et donc elles n'exercent presque pas les travaux champêtres. Seules les activités de commerce des femmes musulmanes de la commune de Savè sont touchées par la sécheresse prolongée. S'agissant des activités développées par les



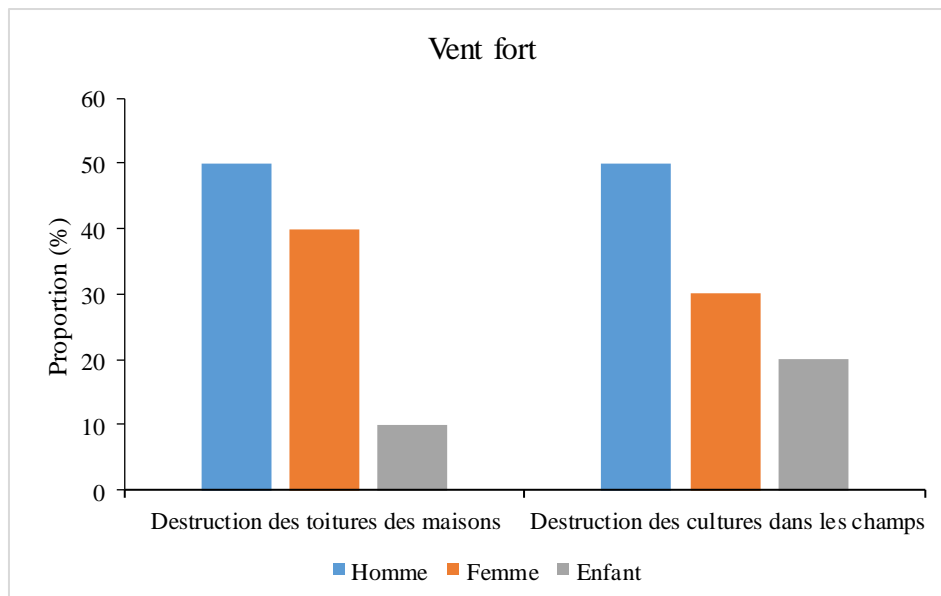
hommes qui sont celles de la production agricole, elles sont impactées par la sécheresse prolongée.

De même la perte des animaux domestiques constitue un impact direct issu de la sécheresse prolongée qui impacte plus la femme que les hommes. En ce qui concerne l'inondation qui constitue un impact direct de la forte pluie, elle impacte plus les femmes (figure 8).



**Figure 8 :** Impacts de l'inondation des champs sur les activités en fonction des couches vulnérables

Les fortes pluies se manifestent précisément dans les localités de Alafia, Akon, Diho et Igbodja. Les femmes ont plus accès aux zones plus humides (bas-fonds, les bordures des cours d'eaux) pour le développement des activités liées à la production agricole (comme le maraîchage par exemple). En ce qui concerne les impacts directs issus des vents forts, ils impactent plus les hommes que les femmes (figure 9).



**Figure 9 :** Impacts des vents forts sur les activités en fonction des couches vulnérables

Les vents forts se manifestent plus dans les localités de Bèssé, Akparè, Gobé, Atchakpa, Alafia et de Kaboua. Ces localités subissent plus les effets de ces risques climatiques.

### **4.3. Forces et faiblesses des mesures actuelles d'adaptation**

Face aux différents impacts liés aux manifestations des risques climatiques ci-dessus énumérés, la communauté développe plusieurs stratégies pour réduire les risques issus de chacun des risques climatiques. Ceci permet à la communauté d'augmenter leur niveau de résilience.

Ainsi, comme stratégies communautaires d'augmentation de la résilience climatique dans le domaine de la production agricole, il faut noter l'adoption des semences à cycles court et adaptables au changement climatique, les semis et récolte précoces, la culture dans les zones plus humides pendant la saison sèche, l'association de certaines cultures, la rotation de culture, l'utilisation des débris des récoltes, les fientes d'animaux et les graines de coton pour la restauration du sol.

Le tableau VIII présente les forces et faiblesses des mesures d'adaptation dans la Commune de Savè.

**Tableau VIII : Forces et faiblesses des mesures actuelles d'adaptation**

<b>RISQUES CLIMATIQUES</b>	<b>IMPACTS</b>	<b>MESURES ACTUELLES</b>	<b>FORCES</b>	<b>FAIBLESSES</b>
<b>SECHERESSE PROLONGEE</b>	Pénurie d'eau	Construction des forages, des citernes, des retenues d'eaux et des châteaux	Disponibilité de l'eau pour la boisson Potabilité de l'eau Réduction des maladies liées à l'eau Disponibilité de l'eau en tout temps pour l'arrosage des cultures dans les champs	Entretien continu de ces ouvrages/infrastructures hydrauliques
	Destruction des cultures (maïs, arachide, sésame, haricot, riz)	Adoption des cultures à cycle court dans les bas-fonds, création des retenues d'eaux, surcreusement des bas-fonds, aménagement des bas-fonds, semence à cycle à court, amélioration des techniques culturales	Meilleur rendement Disponibilité de l'eau en tout temps pour l'arrosage des cultures dans les champs	Absence de séances de formation continue / renforcement de capacités continue
	Retard de semis			
	Perte des animaux d'élevage domestiques	Construction des enclos pour sécuriser les animaux avec des points d'eaux ou un forage à côté	Disponibilité des lieux pour la construction des enclos pour abriter les animaux	Manque de moyen financier pour construction des enclos en matériaux précaires
	Perte du couvert végétal	Création des couloirs de transhumance et des aires de pâturages, sensibilisation des éleveurs et producteurs	Existence des couloirs et aires de transhumances	Non application des textes qui régissent le respect des couloirs de transhumance
	Réchauffement du sol	Reboisement des zones dégradées	Disponibilité des aires et zones pouvant abriter le reboisement	Manque de sensibilisation des populations sur la plantation et reboisement des zones dégradées
<b>FORTE PLUIE</b>	Inondation des champs	Système de drainage de l'eau, Culture dans les zones non inondables	Disponibilité des zones propices à la réalisation des retenues d'eaux	Manque de technique de gestion et de maîtrise de l'eau
	Dégradation des routes	Aménagement des voies par l'approche IMO	Disponibilité d'une volonté politique pour les travaux communautaires	Absence des matériels adéquats et de motivation

	Effondrement des maisons	Construire les maisons en matériaux définitifs	Acquisition de quelques matériels gratuitement	Manque de moyens financiers pour acquérir les matériaux définitifs
	Forte fraîcheur	Sensibiliser les couples sur le planning familial	Disponibilité de la médecine traditionnelle	Manque de sensibilisation et de formation sur le planning familial
<b>VENTS VIOLENTS</b>	Destruction des toitures des maisons	Plantation des arbres dans les habitations et le long des voies, construction des maisons et matériaux définitifs	Disponibilité de la volonté de planter des arbres dans les maisons Disponibilité des lieux pouvant abriter la plantation des arbres	Non accès aux plants à planter et de l'accompagnement des forestiers
	Destruction des cultures dans les champs	Planter ou laisser quelques pieds d'arbres dans les champs pour freiner la vitesse du vent	Possibilité et disponibilité des espaces pour la plantation des arbres en alignement dans les champs	Destruction des plants par les feux de végétations et des bœufs
<b>FORTE CHALEUR</b>	Pourriture des cultures (manioc, igname)	Planter ou laisser quelques pieds d'arbres dans les champs pour freiner la vitesse du vent	Récolte précoce des cultures	Manque de technique de récolte précoce et de conservation des cultures
	Maladies des enfants (apparition des boutons sur le corps des enfants)	Entretenir les enfants pendant les périodes de forte chaleur	Disponibilité de la médecine traditionnelle	Inefficacité par moment de la médecine traditionnelle face à certaines maladies
	Obligation de dormir au dehors	Planter des pieds d'arbres dans les maisons afin de laisser circuler de l'air	Disponibilité des moustiquaires	Insécurité grandissante

*Source : Travaux de terrain/DERICC/CREDEL ONG, 2021*

L'analyse du tableau VIII révèle que la commune de Savè dispose de plusieurs ressources pour la mise en œuvre des éventuelles options d'adaptations identifiées de commun accord avec la communauté. Ces ressources constituent d'énormes potentialités pour la communauté. Ainsi, il est à noter comme facteur de force :

- ✓ disponibilité des zones propices à la réalisation des retenues d'eaux ;
- ✓ la disponibilité des lieux pour la construction des enclos pour abriter les animaux ;
- ✓ la disponibilité de l'eau en tout temps pour l'arrosage des cultures dans les champs ;
- ✓ l'existence des couloirs et aires de transhumances ;
- ✓ la disponibilité des aires et zones pouvant abriter le reboisement, etc.

Néanmoins, il existe également des faiblesses découlant de la mise en œuvre de chacune des options d'adaptation à savoir :

- ✓ l'entretien continu de ces ouvrages/infrastructures hydrauliques ;
- ✓ l'absence de séances de formation continue / renforcement de capacités continue ;
- ✓ le manque de moyen financier pour construction des enclos en matériaux précaires ;
- ✓ la non application des textes qui régissent le respect des couloirs de transhumance ;
- ✓ le manque de sensibilisation des populations sur la plantation et reboisement des zones dégradées ;
- ✓ le manque de technique de gestion et de maîtrise de l'eau.

#### **4.4. Réponses (institutionnelles, techniques) mises en œuvre par les pouvoirs publics (municipalité, Etat)**

La région des Collines et principalement la commune de Savè, vit déjà les effets du changement climatique et la dégradation des terres à l'instar de certaines régions du pays. La situation est perceptible jusqu'au niveau des producteurs-trices à la base. L'activité économique dominante de la région est l'agriculture qui occupe la plus grande partie de la population. C'est une agriculture dont l'objectif est d'augmenter le volume de production par une augmentation de la superficie emblavée. Tout le monde fait le constat aujourd'hui que les terres cultivées ne produisent plus comme avant. La situation se fait remarquer par les faibles rendements des cultures. L'utilisation des engrais industriels ne parvient plus à corriger la situation à cause du niveau très bas de la fertilité desdites terres. La préoccupation est devenue donc partagée au niveau de tout le monde : les producteurs agricoles et leurs organisations, les centres de recherche, les structures d'encadrement agricoles etc. Les effets néfastes du changement climatique viennent encore aggraver les conséquences de la baisse de fertilité des terres agricoles. Par rapport aux techniques agricoles pratiquées et à l'économie agricole de la région, elles sont fortement dépendantes d'une pluviométrie instable et des risques climatiques persistants (poche de sécheresse, mauvaise répartition des pluies, attaque de parasites, vents violents). Les pratiques et habitudes agricoles de la région ne sont pas durables du point de vue de la gestion des terres. Parmi ces pratiques, on peut citer les cultures continues, qui se caractérisent par la réduction de la durée de la jachère et la pratique d'assolement, le labour répétitif occasionnant le lessivage du sol, le recours fréquent au brûlis, la surexploitation, le débroussaillage excessif des terres boisées et forêts et la surcharge pastorale. Toutes ces actions font suite à des difficultés rencontrées par les communautés à la base.

Au nombre ces énormes difficultés rencontrées par les producteurs et productrices, en l'occurrence les couches les plus vulnérables que sont les femmes, il a été noté une presque absence de l'accompagnement des institutions surtout sur le genre et changement climatique. Quant à la mairie, les quelques actions menées tournent pour la plupart autour des

sensibilisations et de quelques réalisations pouvant soulager un peu les difficultés rencontrées par les communautés en cas de risques.

En effet, il faut noter que plusieurs structures et organisations internes et externes interviennent dans la commune de Savè. Ces structures ou organisations interviennent dans plusieurs domaines d'activités à savoir : micro-finance, alimentation, santé, gestion des ressources en eaux, agriculture, genre, changement climatique, chefferie traditionnelle, éducation, action de développement, hygiène et assainissement, sécurité, infrastructure et équipements. Les secteurs dans lesquels les institutions interviennent sont l'agriculture, la microfinance, la construction des infrastructures (magasins, école, aménagement des bas-fonds et des retenues d'eaux), le don des équipements (étuveuse, vanneuse, décortiqueuse, etc.). D'autres structures interviennent également dans l'hygiène et l'assainissement. Il a été constaté que l'intervention des structures en cas de choc climatique au sein de la commune est très faible et orientée dans l'agriculture. Il faut rappeler que toutes ces institutions transitent par la Mairie ou l'ATDA avant toute réalisation au sein de la Commune. La mairie en collaboration avec l'ATDA et d'autres organisations de la place essayent de faciliter la mise en œuvre de ces réalisations.

## **5. Stratégies communautaires d'adaptation**

### **5.1. Inventaire des stratégies par acteur (hommes, femmes, jeunes, personnes handicapées et jeunes)**

La communauté développe des stratégies pour faire face aux effets des risques climatiques. En effet, face à la sécheresse prolongée, la communauté développe comme stratégie, l'adoption des cultures à cycle court, l'utilisation des semences qui s'adaptent au climat (sésame, manioc, pois d'angole, etc.), la réalisation des citernes pour recueillir l'eau, la culture dans les zones humides au cours de la première saison, le creusement de petites retenues d'eaux dans les champs pour l'arrosage des cultures maraichères, la mise en jachère des portions de terres déjà pauvres, les semis précoces, l'utilisation des débris des champs pour fertiliser le sol et la culture le long des cours d'eaux pendant la sécheresse.

En ce qui concerne les fortes pluies, la communauté développe comme stratégie, l'ouverture des lignes pour faire partir l'eau champs inondés, la récolte précoce des cultures en cas d'inondation des champs, le remblai des pistes d'accès aux champs, le recours à la médecine traditionnelle en cas maladie (paludisme, la rougeole, etc.), le labour dans le sens d'écoulement de l'eau, la solidification des fondements des maisons, le nettoyage des abords des maisons, la réalisation des enclos non modernes pour l'élevage, le rebutage des cultures et le séchage des cultures récoltées précocement.

La plantation des arbres dans les maisons et dans les champs et la construction des maisons en matériaux presque définitifs sont les stratégies mises en œuvre par les populations pour s'adapter aux effets des vents violents dans la Commune.

Pour la forte chaleur, la communauté développe comme stratégie, le reboisement des zones dégradées, l'implantation des bâtiments avec portes et fenêtres orientées dans le sens du vent et la réalisation de petites retenues d'eaux pour le maraichage qui est développé par les femmes.

Le tableau IX présente les stratégies d'adaptation par bénéficiaires dans la Commune de Savè.

**Tableau IX : Stratégies d'adaptation par bénéficiaires dans la Commune de Savè**

Options d'adaptation	Actions à mettre en œuvre	Bénéficiaires			
		Hommes	Femmes	Jeunes/Enfants	Personnes Handicapées
<b>Option 1 :</b> Mise en place d'un système d'accès aux services climatiques et sur la prévision des dates de début et de fin de saison des pluies	Mise en place d'un système d'accès aux services climatiques	X	X	X	X
	Mise en place des services d'accès de sur la prévision des dates de début et de fin de saison des pluies	X	X		X
	Appui à la réalisation d'un plan d'adaptation aux changements climatiques	X	X		X
	Semi et récolte précoce des cultures	X	X		X
	Promotion des cultures ou semences qui s'adaptent au climat	X	X		X
<b>Option 2 :</b> Aménagement des bas-fonds et des terres humides pour le développement et la diversification des cultures de contre saison	Appui à la mise en valeur des bas-fonds et des zones	X	X		
	Surcreusement des retenues d'eaux	X	X		
	Construction des digues et diguettes	X	X		
	Mise à disposition des semences de cycle court et résistantes à la sécheresse	X	X		X
	Appui, renforcement et promotion de la diversification agricole	X	X		X
	Adoption des cultures de contre saison	X	X		
	Système de drainage et d'irrigation	X	X		

	Acquisition des équipements modernes (motopompes et équipements y afférents)	X	X		X
<b>Option 3 : Restauration des sols et gestion durable des terres</b>	Promotion des cultures améliorantes (cajanus cajan, soja) dans l'assolement	X	X		X
	Appui à la promotion de l'agroforesterie	X	X	X	
	Association des cultures	X	X		
	Appui à l'amélioration de la fertilité des sols à partir de l'utilisation des résidus agricoles et des déjections animales	X			
	Mise en jachère des portions de terres non fertiles	X			
	Utilisation des débris des récoltes pendant les cultures	X			
	Rotation des cultures	X	X		
	Appui au reboisement et à la reforestation des zones dégradées	X	X	X	
<b>Option 4 : Formation et renforcement des capacités des femmes sur les bonnes pratiques agricoles et de gestion durable des ressources en eau</b>	Renforcement des capacités des producteurs sur les bonnes pratiques agricoles et d'aquaculture	X			
	Appuyer les producteurs semenciers pour rendre disponibles des semences de variétés à cycle court et de haut rendement de maïs, de niébé et de riz	X	X		
	Formation sur les bonnes pratiques de gestion durable des ressources en eau	X	X		X
	Appui au maraîchage par le développement de l'irrigation goutte à		X		X



	goutte				
	Rendre disponibles les intrants chimiques et organiques adaptés au profit des maraîchers et des autres producteurs		X		X
	Appui vétérinaire aux éleveurs de volaille, ovins, caprins et	X	X	X	X
<b>Option 5</b> : Développement des infrastructures d'écoulement des produits vivriers et de pêche	Appui à l'aménagement des pistes de desserte rurale	X	X	X	X
	Appui à la création d'un marché d'écoulement des produits	X	X		
	Facilitation de l'écoulement des produits agricoles	X	X		
	Organisation de la vente groupée des produits agricoles	X	X		
	Construction des magasins de stockage des produits agricoles	X	X		
<b>Option 6</b> : Facilitation de l'accès aux crédits agricoles adéquats	Facilité l'installation des structures de crédit agricoles	X	X		X
	Formation sur méthodes de montage des dossiers bancaires	X	X	X	X
<b>Option 7</b> : Promotion et gestion durable des ouvrages d'aménagement hydro-agricole et d'approvisionnement en eau	Appui à la réalisation des aménagements hydro-agricoles	X	X		
	Réalisation de forages pour faciliter la production agricole	X	X		
	Réalisation des ouvrages de mobilisation et de gestion des eaux	X	X		
<b>Option 8</b> : Réhabilitation des infrastructures hydrauliques	Construction des châteaux d'eaux et des forages, des FPM,	X	X	X	X

	Construction des puits publics à grands diamètres et des grandes et petites citernes	X	X	X	
	Renforcement du système hydraulique de la SONEB	X	X	X	X
<b>Option 9</b> : Prise en charge sanitaire des producteurs	Mise en place d'un fonds pour assurer la santé des producteurs	X	X		X
<b>Option 10</b> : Mise à disposition des femmes, des intrants agricoles adéquats et semences améliorées à cycle court et à haut rendement de maïs, de niébé et de riz, de pastèques	Mise à disposition des groupements de femmes des instants spécifiques		X		
	Appui et renforcement des groupements à la production des intrants biologiques		X		
	Mise à disposition des groupements de femmes Des instants spécifiques		X		
	Promotion du leadership féminin		X		
	Formation des femmes sur les techniques modernes et innovantes de transformation des produits agricoles (étuvage du riz, transformation de l'arachide en galette, du soja en fromage, etc.)		X		
<b>Option 11</b> : Acquisition des équipements de travail	Octroi des hommes des équipements modernes (charrue, tracteurs, etc.)	X	X		
	Mise à disposition et formation des femmes sur l'utilisation des équipements (décortiqueuses, vanneuses, broyeuses, batteuses, etc.)	X	X		
<b>Option 12</b> : Sensibilisation sur l'hygiène et assainissement en milieu communautaire	Utilisation de la médecine traditionnelle	X	X	X	X

	Entretien des fosses septiques et trous non couverts	X	X	X	X
	Nettoyage des cours des maisons et vider les boites de conserves			X	
<b>Option 13</b> : Mise en place d'un organe de gestion de la transhumance	Délimitation des couloirs de transhumance	X	X		
	Définition les aires de pâturages	X	X		
	Sensibilisation des agriculteurs et éleveurs sur le respect des couloirs de transhumance définis	X	X		X
<b>Option 14</b> : Organisation des séances de formation	Formation sur les techniques innovantes de production agricole	X	X	X	
	Formation sur les techniques CES	X	X	X	X
	Appui technique et suivi régulier des agents des ATDA	X	X		
	Formation sur les outils de gestion des comptes d'exploitations	X	X	X	X

*Source : Travaux de terrain/DERICC/CREDEL ONG, 2021*

## **5.2. Options d'adaptation et de renforcement de la résilience des groupes vulnérables**

D'énormes difficultés en lien avec les activités développées par la communauté ont été recensées lors des séances d'apprentissages. Face à ces différentes difficultés, des options d'adaptations ont été formulées pour anticiper les risques climatiques. Les options de gestion de ces risques identifiés sont entre autres :

- ✓ La mise en place d'un système d'accès aux services climatiques et sur la prévision des dates de début et de fin de saison des pluies ;
- ✓ L'aménagement des bas-fonds et des terres humides pour le développement et la diversification des cultures de contre saison ;
- ✓ La restauration des sols et gestion durable des terres ;
- ✓ La formation et renforcement des capacités des femmes sur les bonnes pratiques agricoles et de gestion durable des ressources en eau ; par ailleurs, il faudra former les femmes sur les bonnes pratiques agro-écologiques résilientes aux changements climatiques, il s'agira de les former sur la fabrication et l'utilisation des engrais biologiques et les bio-pesticides ;
- ✓ Le développement des infrastructures d'écoulement des produits vivriers ;
- ✓ La facilitation de l'accès aux crédits agricoles adéquats ;
- ✓ La promotion et gestion durable des ouvrages d'aménagement hydro-agricole et d'approvisionnement en eau ;
- ✓ La réhabilitation des infrastructures hydrauliques ;
- ✓ La prise en charge sanitaire des producteurs ;
- ✓ La mise à disposition des femmes, des intrants agricoles adéquats et semences améliorées à cycle court et à haut rendement de maïs, de niébé et de riz ;
- ✓ L'acquisition des équipements modernes de travail ;
- ✓ La sensibilisation sur l'hygiène et assainissement en milieu communautaire ;
- ✓ La mise en place d'un organe de gestion de la transhumance ;
- ✓ L'organisation des séances de formation sur les technologies innovantes ;
- ✓ La facilitation des femmes à avoir les actes de donation des terres et bas-fonds avant de s'installer ;
- ✓ La facilitation à l'accès des femmes aux matériels agricoles (tracteurs) ;
- ✓ L'installation des retenues d'eaux pour les cultures maraichères au profit des femmes ;
- ✓ L'appui à l'acquisition des équipements de transformation pour les femmes transformatrices ;
- ✓ La sensibilisation les populations sur l'utilité de plantation des arbres ;
- ✓ L'aide aux femmes à trouver des projets pour la construction des enclos pour l'élevage ;
- ✓ La sollicitation de l'installation des vétérinaires dans la commune ;
- ✓ La récupération des jeunes filles déscolarisées pour les former en métiers artisanaux ;
- ✓ La sensibilisation des femmes sur l'importance de l'alphabétisation ;
- ✓ La construction des latrines publiques ;
- ✓ L'apport d'assistance aux personnes indigentes et vulnérables.

## **6. Options prioritaires pour les Plans d'Action Communautaires d'Adaptation axés sur la résilience des femmes**

Les options d'adaptation recueillies auprès des communautés rurales de Savè ont été priorisées. Cette priorisation a tenu compte des besoins suite aux difficultés rencontrées par la communauté afin d'être plus résilient aux Changements Climatiques. Au total, 14 options ont été recensées à l'échelle de la Commune de Savè. Le tableau X présente le classement des options d'adaptation prioritaires dans la Commune de Savè.

**Tableau X** : Classement des options d'adaptation prioritaires dans la Commune de Savè

<b>RANG</b>	<b>OPTIONS D'ADAPTATION PRIORITAIRES</b>
1 <sup>er</sup>	<b>Option 1</b> : Mise en place d'un système d'accès aux services climatiques et sur la prévision des dates de début et de fin de saison des pluies
2 <sup>e</sup>	<b>Option 6</b> : Facilitation de l'accès aux crédits agricoles adéquats
3 <sup>e</sup>	<b>Option 8</b> : Réhabilitation des infrastructures hydrauliques
4 <sup>e</sup>	<b>Option 2</b> : Aménagement des bas-fonds et des terres humides pour le développement et la diversification des cultures de contre saison
5 <sup>e</sup>	<b>Option 13</b> : Mise en place d'un organe de gestion de la transhumance
6 <sup>e</sup>	<b>Option 4</b> : Formation et renforcement des capacités des femmes sur les bonnes pratiques agricoles et de gestion durable des ressources en eau
7 <sup>e</sup>	<b>Option 10</b> : Mise à disposition des femmes, des intrants agricoles adéquats et semences améliorées à cycle court et à haut rendement de maïs, de niébé et de riz, de pastèques
8 <sup>e</sup>	<b>Option 5</b> : Développement des infrastructures d'écoulement des produits vivriers et de pêche
9 <sup>e</sup>	<b>Option 7</b> : Promotion et gestion durable des ouvrages d'aménagement hydro-agricole et d'approvisionnement en eau
10 <sup>e</sup>	<b>Option 9</b> : Prise en charge sanitaire des producteurs Mise en place d'un fonds pour assurer la santé des producteurs
11 <sup>e</sup>	<b>Option 3</b> : Restauration des sols et gestion durable des terres
12 <sup>e</sup>	<b>Option 11</b> : Acquisition des équipements de travail
13 <sup>e</sup>	<b>Option 12</b> : Sensibilisation sur l'hygiène et assainissement en milieu communautaire
14 <sup>e</sup>	<b>Option 14</b> : Organisation des séances de formation

*Source* : Travaux de terrain/DERICC/CREDEL ONG, 2021

### **7. Besoins en renforcement des capacités pour la mise en œuvre du PACA**

Les besoins en renforcement de capacités identifiés pour la mise en œuvre du PACA sont constitués de :

- ✓ Disponibilité de ressources financières ;
- ✓ Forte participation des acteurs impliqués ;
- ✓ Disponibilité de matériels adéquats ;
- ✓ Renforcement des capacités des acteurs du domaine de la production agricole (ATDA) ;
- ✓ Formation sur les nouvelles techniques innovantes de production agricole et en agroécologie ;
- ✓ Formation de la communauté sur le plaidoyer ;
- ✓ Renforcer les connaissances de base des acteurs à travers des séances de formation ;
- ✓ Mettre en place une stratégie de production de semences de plantes améliorantes et d'arbres de protection ;
- ✓ Lutter contre la dégradation des sols en intensifiant les activités de conservation des sols, de boisement et de reboisement ;
- ✓ Améliorer les techniques culturales ;
- ✓ Diffuser les techniques de restauration des terres agricoles et de lutte contre les divers effets des changements climatiques ;
- ✓ Renforcer les initiatives antérieures par le développement des forêts artificielles, la restauration des forêts communales dans les collines et la réhabilitation des vergers d'anacardier ;

- ✓ Capitaliser les expériences ;
- ✓ Implication et formation des différents acteurs (Mairie, ATDA, DDAEP, etc...) à divers niveaux.

Le tableau XI présente le plan annuel de mise en œuvre du PACA dans la Commune de Savè.

**Tableau XI : Plan d'actions annuel de mise en œuvre du PACA de la Commune de Savè**

Résultats attendus	Activités	Localisation	Coût (en FCFA)	Acteurs de mise en œuvre	Chronogramme de mise en œuvre				Indicateurs
					T1	T2	T3	T4	
<b>OPTION 1 : MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'ALERTE RAPIDE DE PROXIMITE</b>									
Un système d'alerte rapide de proximité est mis en place dans la commune	Acquisition et analyse des données, préparation des avis ou des alertes, diffusion, intervention d'appui, etc.	Toute la commune	25.000.000	Météo Bénin ATDA, ME, DDAEP, Maire, MISP, PTF	X				Disponibilité des données analysées et diffusion des alertes
	Renforcement du système de diffusion des informations météorologiques	Toute la commune	20.000.000	Météo Bénin ATDA, ME, PTF, DDAEP, Maire	X			X	Nombre de pairs éducateurs formés et équipés
	Renforcement des capacités des producteurs-trices de la Commune aux risques climatiques en matière de réaction rapide face aux risques annoncés	Toute la commune	80.500.000	Météo Bénin ATDA, ME, DDAEP, Maire, MISP, PTF	X		X		Nombre de séance de renforcement de capacité organisé à l'endroit des producteurs (trices) sur les risques climatiques par saison agricole
	Installation d'un radar météorologique de détection et de surveillance des phénomènes météorologiques significatifs	Chef-lieu de la commune	50.500.000	Météo Bénin ATDA, ME, DDAEP, Maire, MISP, PTF	X				Installation d'un radar météorologique fonctionnel dans la Commune
	Installation des stations automatiques climatologiques et agro-météorologiques	Toute la commune	25.000.000	Météo Bénin, ME, Maire, MISP, PTF	X				Existence d'une station climatologique dans la Commune
<b>OPTION 2 : AMENAGEMENT DES BAS-FONDS ET DES TERRES HUMIDES POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA PROMOTION DES CULTURES DE CONTRE SAISON</b>									

Des bas-fonds sont disponibles pour être aménagés pour le développement et la promotion des cultures de contre saison	Former et renforcer les producteurs-trices sur la technique de maîtrise de l'eau		80.000.000						Nombre de producteurs-trices formés
	Réalisation des retenues d'eaux	Toute la commune	800.000.000	Mairie, ATDA, PTF, DDAEP, ME	X				Nombre de retenues d'eau réalisées
	Acquisition des motopompes et des équipements de pompage	Toute la commune	300000000	Mairie, ATDA, PTF, DDAEP, ME		X			Nombre de motopompe et équipements acquis
	Formation et renforcement des producteurs et les femmes sur les techniques innovantes de culture de contre saison	Toute la commune	100.000.000	Mairie, ATDA, PTF, DDAEP, ME			X		Nombre de producteurs et femmes formés et renforcés
	Aménagement des bas-fonds pour le renforcement de la culture rizicole	Toute la commune	600.000.000	Mairie, ATDA, PTF, DDAEP, ME	X				Nombre de bas-fonds aménagés
	Réalisation des diguettes et digues	Toute la commune	250.000.000	Mairie, ATDA, PTF, DDAEP, ME		X			Nombre de diguettes et digues réalisées
<b>OPTION 3 : PROMOTION DES TECHNIQUES APPROPRIÉES DE PRODUCTION AGRICOLE ET D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b>									
Des techniques appropriées de production agricole adaptées aux changements climatiques sont promues	Promotion des techniques culturelles améliorées et adaptées aux changements climatiques	Toute la commune	50.000.000	ONG, PTF, ATDA, DDAEP	X		X		Nombre de techniques culturelles améliorées et adaptées aux Changements climatiques promues
	Promotion des activités de contre-saison	Toute la commune	60.000.000	ONG, PTF, ATDA, DDAEP				X	Nombre de séances organisées
	Formation sur les techniques de conservation des eaux et des sols	Toute la commune	70.500.000	ONG, PTF, ATDA,	X		X		Nombre de séances de formation organisées sur les



				DDAEP					méthodes de gestion de la fertilité des sols
	Sensibilisation des producteurs sur les impacts négatifs des changements climatiques sur les ressources en eau et les activités humaines	Toute la commune	60.500.000	ONG, PTF, ATDA, DDAEP	X	X	X		Nombre de séances de sensibilisation organisées sur les impacts des changements climatiques sur les ressources en eau et les activités humaines
<b>OPTION 4 : ADOPTION DES VARIETES A CYCLE COURT</b>									
Les semences améliorées à cycle court sont adoptées	Vulgarisation des variétés améliorées	Toute la commune	70.000.000	ONG, PTF, ATDA, DDAEP		X			Nombre de séances de vulgarisation des semences améliorées organisées
	Formation des producteurs-trices sur l'utilisation des variétés de semence résistantes aux changements climatiques	Toute la commune	40.000.000	ONG, PTF, ATDA, DDAEP		X			Nombre de producteurs-trices formées sur l'utilisation des semences résistantes aux changements climatiques par saison agricole
	Renforcement de la surveillance phytosanitaire des cultures	Toute la commune	30.000.000	ONG, PTF, ATDA, DDAEP		X			Nombre de formations organisées sur la surveillance phytosanitaire
	Formation des producteurs-trices sur les itinéraires techniques adéquats des filières porteuses	Toute la commune	4.000.000	ONG, PTF, ATDA, DDAEP		X			Nombre de formation sur les itinéraires techniques organisé par saison agricole
<b>OPTION 5 : FORMATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITES DES HOMMES ET DES FEMMES SUR LES BONNES PRATIQUES AGRICOLES ET DE GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU</b>									
Les femmes disposent des potentialités à renforcer en matière de production	Renforcement des capacités des producteurs-trices sur les bonnes pratiques agricoles et d'aquaculture	Toute la commune	50.000.000	ONG, PTF, ATDA, DDAEP	X				Nombre de producteurs-trices renforcées
	Appuyer les producteurs semenciers pour rendre	Toute la commune	200.000.000	ONG, PTF, ATDA,		X			Quantité de semences disponibles

agricole	disponibles des semences de variétés à cycle court et de haut rendement de maïs, de niébé et de riz			DDAEP					
	Formation sur les bonnes pratiques de gestion durable des ressources en eau	Toute la commune	50000000	ONG, PTF, ATDA, DDAEP	X				Nombre de personnes formées
	Appui au maraîchage par le développement de l'irrigation goutte à goutte	Toute la commune	200000000	ONG, PTF, ATDA, DDAEP			X		Nombre d'équipement installés
	Rendre disponibles les intrants chimiques et organiques adaptés au profit des maraîchers et des autres producteurs	Toute la commune	300000000	ONG, PTF, ATDA, DDAEP				X	Quantité d'intrants disponibles
<b>OPTION 6 : MISE A DISPOSITION DES FEMMES, DES INTRANTS AGRICOLES ADEQUATS ET SEMENCES AMELIOREES A CYCLE COURT ET A HAUT RENDEMENT DE MAÏS, DE NIEBE ET DE RIZ, DE PASTÈQUES</b>									
Les femmes sont dotées des intrants adéquates et semences améliorés pour accroître la production	Mise à disposition des groupements de femmes des instants spécifiques	Toute la commune	200000000	ONG, PTF, ATDA, DDAEP	X				Quantité d'intrants disponibles
	Appui et renforcement des groupements à la production des intrants biologiques	Toute la commune	150000000	ONG, PTF, ATDA, DDAEP	X	X			Nombre de personnes formées
	Mise à disposition des groupements de femmes des instants spécifiques	Toute la commune	200000000	ONG, PTF, ATDA, DDAEP	X				Quantité d'intrants disponibles

	Promotion du leadership féminin	Toute la commune	50000000	ONG, PTF, ATDA, DDAEP	X				Nombre de femmes promues
	Formation des femmes sur les techniques modernes et innovantes de transformation des produits agricoles (étuvage du riz, transformation de l'arachide en galette, du soja en fromage, etc.)	Toute la commune	35000000	ONG, PTF, ATDA, DDAEP			X		Nombre de femmes formées
<b>OPTION 7 : RENFORCEMENT DES CAPACITES SUR LES TECHNIQUES DE RESTAURATION DES SOLS ET GESTION DURABLE DES TERRES</b>									
Les techniques actuelles développées à matière de restauration des sols sont inefficaces	Promotion des cultures améliorantes (cajanus cajan, soja) dans l'assolement	Toute la commune	75000000	Mairie, ONG, PTF, ATDA, DDAEP	X				Nombre de cultures améliorants promues
	Appui à la promotion de l'agroforesterie	Toute la commune	120000000	Mairie, ONG, PTF, ATDA, DDAEP			X		Nombre de superficies reboisées
	Formation sur l'association des cultures	Toute la commune	10000000	Mairie, ONG, PTF, ATDA, DDAEP	X				Nombre de personnes formées
	Appui à l'amélioration de la fertilité des sols à partir de l'utilisation des résidus agricoles et des déjections animales	Toute la commune	80000000	Mairie, ONG, PTF, ATDA, DDAEP	X				Nombre de personnes appuyées
	Mise en jachère des portions de terres non fertiles	Toute la commune		Mairie, ONG, PTF, ATDA,	X				Nombre de personnes formées

				DDAEP					
	Utilisation des débris des récoltes pendant les cultures	Toute la commune		Mairie, ONG, PTF, ATDA, DDAEP	X				Nombre de personnes formées
	Formation sur les techniques de rotation des cultures	Toute la commune		Mairie, ONG, PTF, ATDA, DDAEP		X			Nombre de personnes formées
<b>OPTION 8 : DIVERSIFICATION DES SOURCES DE REVENUS</b>									
Des activités génératrices de revenus sont promues pour plus de revenus chez les producteurs	Diversification des activités, recherche de créneaux porteurs et générateurs de revenus	Toute la commune	10000000	Mairie, ONG, PTF, ATDA, DDAEP	X		X		Nombre d'activités génératrices de revenus promues
	Dynamisation des groupements de producteurs	Toute la commune	30000000	Mairie, ONG, PTF, ATDA,	X				Nombre de groupements dynamisés dans leurs activités
	Appuis en équipement des femmes transformatrices, productrices et agro-alimentaire surtout des femmes productrices de sel	Toute la commune	20000	Mairie, ONG, PTF, ATDA,	X			X	Nombre de séances de renforcement de capacité organisées
<b>OPTION 9 : MISE EN PLACE D'UN ORGANE DE GESTION DE LA TRANSHUMANCE</b>									
Le problème de la transhumance a baissé	Délimitation des couloirs de transhumance	Toute la commune	50000000	Mairie, ONG, PTF, ATDA, DDAEP	X				Nombre de couloirs de transhumance délimité
	Définition des aires de pâturages	Toute la commune	100000000	Mairie, ONG, PTF, ATDA, DDAEP		X			Nombre d'aires de pâturages définis
	Sensibilisation des agriculteurs-trices et éleveurs sur le respect	Toute la commune	5000000	Mairie, ONG, PTF, ATDA,	X				Nombre de séances de sensibilisation tenu

	des couloirs de transhumance définis			DDAEP					
<b>OPTION 10 : REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES</b>									
Le problème de pénurie est réglé	Construction des puits publics à grands diamètres et des grandes et petites citernes	Toute la commune	350000000	Mairie, ONG, PTF, ATDA, DDAEP,	X				Nombre de puits réalisés
	Renforcement du système hydraulique de la SONEB	Toute la commune	200000000	Mairie, ONG, PTF, ATDA, DDAEP, ME		X			Accès à l'eau
	Construction des châteaux d'eaux et des forages, des FPM	Toute la commune	400000000	Mairie, ONG, PTF, ATDA, DDAEP	X				Nombre d'infrastructures réalisées
<b>OPTION 11 : ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE TRAVAIL</b>									
Disponibilité des équipements de travail modernes	Octroi des hommes des équipements modernes (charrue, tracteurs, etc.)	Toute la commune	450000000	Mairie, ONG, PTF, ATDA, DDAEP	X				Nombre d'équipements modernes octroyés
	Mise à disposition et formation des femmes sur l'utilisation des équipements (décortiqueuses, vanneuses, broyeuses, batteuses, etc.)	Toute la commune	500000000	Mairie, ONG, PTF, ATDA, DDAEP	X				Nombre d'équipements modernes octroyés
<b>OPTION 12 : PRISE EN CHARGE SANITAIRE DES PRODUCTEURS</b>									
	Mise en place d'un fonds pour assurer la santé des producteurs	Toute la commune	200000000	Mairie, ONG, PTF, ATDA, DDAEP	X				Accès facile au soin des producteurs
<b>OPTION 13 : FACILITATION DE L'ACCES AUX CREDITS AGRICOLES ADEQUATS</b>									
Disponibilité des structures	Facilitation de l'accès aux crédits agricoles adéquats	Toute la commune	3000000000	ONG, PTF, ATDA,	X				Accès facile au crédit agricole

de micro finance		commune		DDAEP, Banque					
	Formation sur les méthodes de montage des dossiers bancaables	Toute la commune	20000000	ONG, PTF, ATDA, DDAEP, Banque	X				Nombre de personnes formées
	Facilité l'installation des structures de crédit agricoles	Toute la commune	500000000	ONG, PTF, ATDA, DDAEP, Banque	X				Nombre d'infrastructures installées
<b>OPTION 14 : DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ÉCOULEMENT DES PRODUITS VIVRIERS ET DE PECHE</b>									
Accès facile aux marchés d'écoulement	Appui à la création d'un marché d'écoulement des produits	Toute la commune	500000000	Mairie, ONG, PTF, ATDA, DDAEP, Banque	X				Nombre de marchés créés
	Mise en place d'un dispositif de facilitation de l'écoulement des produits agricoles	Toute la commune	300000000	Mairie, ONG, PTF, ATDA, DDAEP, Banque		X			Nombre de dispositif mis en place
	Organisation de la vente groupée des produits agricoles	Toute la commune		Mairie, ONG, PTF, ATDA, DDAEP, Banque		X			Disponibilité des lieux de vente
	Construction des magasins de stockage des produits agricoles	Toute la commune	400000000	Mairie, ONG, PTF, ATDA, DDAEP,	X				Nombre de magasins construits

				Banque					
	Appui à l'aménagement des pistes de desserte rurale	Toute la commune	350000000	Mairie	X				Nombre de pistes aménagées

## Conclusion

Au terme de cette étude participatif à travers la mobilisation de plusieurs acteurs à divers niveaux, il est à retenir que les effets du changement climatique sont effectivement vécus dans la commune de Savè. Le phénomène n'est plus une vue de l'esprit ni abstrait. De même, la dégradation des terres agricoles est une réalité. La combinaison de ces deux phénomènes constitue une menace préoccupante sur l'économie de la commune, essentiellement basée sur l'agriculture. Ainsi il a été souligné que les aléas climatiques dans leurs ensembles constituent d'énormes dégâts sur les activités de la communauté. Quatre aléas climatiques majeurs perturbent ces activités au sein de la commune de Savè. Il s'agit donc de la sécheresse prolongée, des fortes pluies (qui entraînent le débordement des cours d'eaux et l'inondation des champs), les vents forts et la forte chaleur. Ces aléas climatiques entraînent dans leur globalité le retard des pluies qui provoque la baisse des rendements et la pénurie d'eau qui agit sur principalement les activités des femmes (commerce et maraîchage), la dégradation des routes, la destruction et la pourriture des cultures, la mort des cheptels (élevage), etc...Face donc à ces différentes difficultés, la communauté développe des stratégies qui la soulage. Ceci révèle leur faible niveau de résilience face aux dégâts causés par les aléas climatiques et suscite la proposition de nouvelles options d'adaptations qui leur permettront d'anticiper sur les dégâts des aléas climatiques. On peut donc citer comme option d'adaptation :

- ✓ la mise en place d'un système d'accès aux services climatiques et sur la prévision des dates de début et de fin de saison des pluies ;
- ✓ la facilitation de l'accès aux crédits agricoles adéquats ;
- ✓ l'aménagement des bas-fonds et des terres humides pour le développement et la diversification des cultures de contre saison ;
- ✓ La mise en place d'un organe de gestion de la transhumance ;
- ✓ la formation et renforcement des capacités des femmes sur les bonnes pratiques agricoles et de gestion durable des ressources en eau ;
- ✓ etc.

Les expériences menées et capitalisées dans ce document l'ont été strictement dans le contexte de la région des collines avec ses éléments de caractéristiques. La mise en œuvre des résultats auxquels nous sommes parvenus par les autorités et les gouvernants à divers niveaux permettra de renforcer le niveau de résilience des femmes en particulier et des autres groupes vulnérables face aux changements climatiques et aux catastrophes.